

Un cap

On lira dans ces pages comment la mobilisation des enseignants des classes préparatoires, appuyés par leurs étudiants, a contraint le gouvernement à reculer. Le ministre Peillon pensait pouvoir bénéficier de la neutralité bienveillante de certains responsables, mais la décision par les enseignants de reconduire en assemblée générale la grève et les risques de généralisation ont poussé l'Élysée à intervenir. Dans la foulée, Peillon a dû geler ses projets sur la réforme du statut de 1950 des enseignants. Page 4, on lira comment les inspecteurs du permis de conduire en grève reconductible, appuyés résolument par leur syndicat, ont également contraint le gouvernement à reculer. Dans cette même page, un article de nos correspondants de Toulouse sur EADS. La direction pensait pouvoir s'appuyer sur « l'accord de méthode » signé par les « partenaires sociaux » bien auparavant. Mais les syndicats ont claqué la porte du comité central d'entreprise et menacé de mouvements en janvier. Au moment où nous écrivons, nous apprenons que cinq raffineries et deux usines du groupe Total sont touchées par une grève pour les salaires, à l'appel de la CGT et de FO. Le taux de grévistes oscillerait entre 75 et 100 %. Les assemblées générales ont voté la reconduction de la grève. Page 5, nos reportages sur les grèves dans les centres de tri et à la SNCF, le 12 décembre, contre les plans destructeurs de ce gouvernement qui cherche à associer les « partenaires sociaux ». Mais gouvernement en crise, comme l'atteste le recadrage brutal d'Ayrault par Hollande à propos du rapport sur l'intégration ou le vote, une nouvelle fois, de rejet de la réforme des retraites au Sénat, réforme rejetée par la CGT et FO. La presse souligne également que le plan fiscalité d'Ayrault a du plomb dans l'aile, même si l'on sait que le gouvernement a toujours en ligne de mire la Sécurité sociale. On lira page 5 l'appel des fédérations CGT et FO à une grève nationale à la Sécurité sociale le 11 février. Toute la presse revient sur la nouvelle phase de la crise gouvernementale, et s'interroge sur la capacité, ou pas, du gouvernement à tenir le cap.

Lucien GAUTHIER



Le 9 décembre, les professeurs des CPGE en grève massive manifestent à Paris, Reims, Lille (nos photos) et dans toute la France. La grève a été reconduite le lendemain et le surlendemain dans des dizaines d'assemblées générales dans tout le pays.



L'événement

Education nationale

La grève des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles contraint Peillon à reculer

Laurence Fayard

Le 12 décembre le ministre Peillon devait annoncer, pour la rentrée 2014, « la réécriture », c'est-à-dire l'abrogation des décrets de 1950 sur lesquels sont adossés les statuts des professeurs des lycées, des collèges et des classes préparatoires. Une semaine auparavant, lors du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), il avait annoncé que la négociation était terminée et qu'il ne reviendrait pas sur la baisse des rémunérations des professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et l'alourdissement de leurs obligations de service. « Pas la peine de penser que je vais reculer », avait-il déclaré le 4 décembre à leur intention. Le 9 décembre, les professeurs des CPGE étaient en grève massive, grève reconduite le lendemain et le surlendemain dans des dizaines d'assemblées générales dans tout le pays. Au même moment, dans les lycées et les collèges, des assemblées générales d'enseignants se réunissaient avec leurs sections syndicales (SNES, SN-FO-LC...) et adoptaient des motions exigeant le retrait pur et simple de la réforme Peillon des statuts. Il y en aura plus de 220 au total. Le 12 décembre, le ministre était contraint, face à la mobilisation, d'annoncer que les discussions n'étaient pas « mûres », et que, par conséquent, elles restaient « ouvertes », précisant qu'elles se poursuivraient en janvier. Le report constitue bel et bien un recul du

ministre, puisqu'il rend impossible la publication du décret de « réécriture » des décrets de 1950 et les modifications des statuts en temps et en heure pour qu'ils soient appliqués à la rentrée 2014 ! De fait, les décrets de 1950 seront toujours en vigueur en septembre 2014 et les professeurs de CPGE garderont leur rémunération !

« C'EST L'ÉLYSÉE QUI FREINERAIT DES QUATRE FERS »

« C'est l'Élysée qui freinerait des quatre fers », commente le quotidien *Le Monde* (12 décembre). Après un an de mobilisation sur les rythmes scolaires, et alors que les professeurs de prépas montent au créneau un peu plus chaque jour, il s'agit de calmer le jeu, d'éviter la contagion à tous les collèges et lycées. « On ne peut pas avoir trop de fronts ouverts en même temps. Réussissons la réforme de la formation des maîtres et celle des rythmes, qui sont centrales dans la refondation de l'école et ne nous dispersons pas », estime Yves Durand, député (PS) du Nord et rapporteur de la loi d'orientation sur l'école votée cet été. La « contagion » risquait d'ailleurs aussi de s'étendre aux lycéens...

Si, comme le souligne Yves Durand, la réforme des rythmes scolaires est centrale, parce qu'elle s'inscrit, comme l'ensemble de la loi de refondation de l'école, dans l'acte III de la décentralisation, le gouvernement n'a pas encore partie gagnée sur sa mise en œuvre à la rentrée 2014. Les enseignants du primaire ne veulent

pas davantage que ceux des classes préparatoires, des lycées et des collèges du démantèlement de leur statut, de la remise en cause de l'école de la République, nationale et laïque. Depuis un an, par leur mobilisation pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires et pour la suspension immédiate de son application dans les 20 % de communes où elle a été mise en œuvre à la rentrée 2013, les instituteurs ont refusé ce saccage de l'école.

Ce qui s'est passé chez les professeurs de classes préparatoires, reconduisant leur grève et contraignant le gouvernement à reculer, n'est-il pas une indication ? ■

« On ne peut pas avoir trop de fronts ouverts en même temps »

Yves Durand, député PS

Le prochain numéro d'Informations ouvrières paraîtra

le 8 janvier 2014

INFORMATIONS OUVRIÈRES
TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

CLASSES PRÉPARATOIRES

Et en 22 jours, tout fut bouleversé...

AU JOUR LE JOUR

18 NOVEMBRE

Peillon ouvre les groupes de travail avec tous les syndicats sur « le métier d'enseignant ». Un syndicat (FO) alerte sur le danger de remise en cause des décrets de 1950. Le consensus pour les « revoir » est quasi complet.

19-20-21 NOVEMBRE

Première série d'assemblées de professeurs de CPGE dans les grands lycées parisiens, notamment Condorcet qui appelle au retrait du projet et à aller au ministère tout de suite.

RÉACTION DES DIRIGEANTS SNES, SNALC ET ASSOCIATIONS DISCIPLINAIRES

Publication d'une pétition qui demande le retrait d'une partie des mesures. FO s'y joint. 25 000 signatures en trois jours, puis 40 000.

ASSEMBLÉE INTER-ÉTABLISSEMENTS À PARIS LE 29 NOVEMBRE : 200 PRÉSENTS

FO leur annonce le dépôt d'un préavis de grève et d'une autorisation

négociée par elle en préfecture leur permettant de faire grève et de manifester le lundi 2 décembre. Une coordination est désignée par l'assemblée pour aider à l'organisation de la mobilisation et centraliser les informations.

LUNDI 2 DÉCEMBRE

Gros succès de cette première manifestation.

Mille deux cents manifestants, dont 500 jeunes avec leurs professeurs, aux cris de « Zep, lycées, prépas, même combat », « retrait du plan Peillon avant le réveil ».

La coordination s'adresse aux syndicats pour qu'ils soutiennent la grève et la manifestation du 2 décembre, que seule FO soutiendra.

MARDI 3 DÉCEMBRE

Certains syndicats parlent « d'avancées ». Le ministre propose une « indemnité » de 3 000 euros annuels.

Les assemblées générales s'indignent et disent : « Retrait ».

MERCREDI 4 DÉCEMBRE

Une assemblée de 500 enseignants (avec des délégations de Paris, banlieue et province) se tient au lycée Pierre-Gilles-de-Gennes.

Les responsables qui avaient parlé « d'avancées » disent maintenant « inacceptable en l'état ». La salle crie : « On n'entend pas le mot "retrait" », et se met à scander : « Retrait, retrait ».

Le dirigeant national du SNES se précipite pour dire : « D'accord, on ajoute

retrait ! » (retrait des mesures CPGE seulement).

La délégation de Lyon est mandatée comme celle de Janson-de-Sailly pour dire : « Grève aussi longtemps que cela sera nécessaire. » L'assemblée générale avec les syndicats SNES, SNALC, FO, et les associations, appelle à la grève et à la manifestation au ministère le 9 décembre. La fédération FO a déposé un préavis de grève à compter du 9 décembre, non limité dans la durée, pour l'abandon de l'ensemble des projets.

LUNDI 9 DÉCEMBRE

92, 95, 100 % de grévistes chez les professeurs de CPGE de nombreux lycées.

Plus de 6 000 manifestants, professeurs avec leurs élèves à Paris, des milliers à Lyon avec un appel commun SNES-FO issu d'une assemblée académique avec des délégations du secondaire. Les responsables du SNES, du SNALC et des associations ont reporté au lendemain l'audience avec le ministère.

Dans l'après-midi et la soirée, fortes de ce succès, les assemblées de province votent les unes après les autres dans toute la France la reconduction de la grève. Leurs représentants convainquent les parisiens de s'y joindre.

MARDI 10, MERCREDI 11, LA GRÈVE EST TRÈS SUIVIE

A Lyon, à Brest les professeurs de CPGE commencent à distribuer

leurs tracts dans les lycées et les collèges de leur académie.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE

A Paris, une assemblée inter-établissements avec les responsables syndicaux et associatifs réaffirme l'exigence de retrait. Plusieurs intervenants interrogent le responsable du SNES sur ses positions.

Le responsable FO Paris est très applaudi ainsi qu'une militante du SNES venue lire la motion inter-syndicale de son établissement à Suresnes (Hauts-de-Seine) pour le retrait des projets Peillon et soutenant les professeurs de CPGE. La grève nationale est votée pour le 17 décembre.

JEUDI 12 DÉCEMBRE

Les fédérations syndicales de l'enseignement sont reçues par Peillon. Celui-ci communique ses décisions. Aucune mesure concernant les professeurs de CPGE et les professeurs des lycées et des collèges n'y figure, à l'exception d'un paragraphe sur les professeurs en Zep. Le communiqué du ministre est envoyé le matin aux 350 000 professeurs de lycées et collèges sur leur mail académique (pour « calmer le jeu »).

Michèle LEPEUVE ■

Ce qui a fait céder Peillon

Des assemblées générales massives ont reconduit la grève dans tout le pays

EXTRAITS DES ÉCHOS D'ASSEMBLÉES GÉNÉRALES QUI SONT PARVENUS À LA RÉDACTION

Marseille

A l'issue d'une assemblée générale tenue au lycée Thiers, à laquelle participaient des professeurs, venus en nombre (au moins 180) de dix lycées de l'académie, il a été décidé, à la majorité, de reconduire la grève.

Alpes-Maritimes

L'assemblée générale inter-établissements qui s'est tenue au lycée Masséna a voté la reconduction de la grève mardi 10 et mercredi 11 décembre.

Bretagne

L'assemblée générale des prépas de l'académie de Rennes s'est tenue au lycée Chateaubriand. La grève a été reconduite pour le mardi 10 décembre, à une très large majorité.

Lyon

L'assemblée générale académique de Lyon, avec des enseignants de l'académie de Grenoble, a décidé de reconduire la grève le mardi 10 et le mercredi 11 décembre. Idem dans l'académie de Nancy-Metz et de Toulouse.

Nîmes et Montpellier

Grève reconduite au lycée Daudet et décision prise de tenir une nouvelle assemblée générale le lendemain pour définir la suite du mouvement. Grève également reconduite à Montpellier.

Paris

L'assemblée générale du lycée Janson-de-Sailly (40 présents) a décidé de reconduire la grève. Les enseignants du lycée Saint-Louis réunis en assemblée générale ont voté la reconduction de la grève. C'est le cas dans une dizaine de lycées parisiens.

Hauts-de-Seine

L'assemblée générale des enseignants du lycée Lakanal à Sceaux décide de reconduire la grève. Le 12 décembre, après les annonces de Peillon, les personnels du lycée Lakanal lèveront leur décision d'occuper les locaux dans la soirée. Interviewée par *Le Parisien*, une enseignante du lycée Lakanal déclarera : « C'est incontestablement une victoire. Mais tout n'est pas clos, nous voulons réaffirmer notre attachement aux textes et décrets de 1950. »

Franche-Comté

L'assemblée générale qui s'est tenue à Besançon et qui représentait tous les lycées de Franche-Comté a voté à une très forte majorité la reconduction de la grève, mardi 10 et

mercredi 11 décembre. Diverses actions ont également été prévues : manifestation devant le rectorat, courrier aux familles, rencontres avec des élus, etc.

La Réunion

95 % de professeurs en grève au lycée Leconte-de-Lisle (CPGE scientifiques et littéraires), 54 présents à l'assemblée générale. Décision de reconduire la grève le 10 décembre : 47 pour, 3 contre, 4 abstentions.

Tours

95 % de grévistes aux lycées Descartes et Vaucanson et 150 manifestants à la préfecture. En fin de matinée, 90 professeurs grévistes se sont ainsi rassemblés devant les grilles de la préfecture, avec une soixantaine de leurs étudiants. Reçus en délégation par un représentant du préfet (lui-même ancien élève de classes préparatoires), les professeurs en grève ont eu l'occasion d'exprimer solennellement leurs revendications, à commencer par le retrait pur et simple de la réforme ministérielle. « Qui peut accepter de perdre 12 à 20 % de son salaire, soit près de 1 000 euros par mois, alors que chaque heure de cours nécessite 15 à 25 heures de préparation ? Vincent Peillon veut nous opposer aux professeurs de zones d'éducation prioritaire (ZEP), c'est inacceptable. Nous ne sommes pas des aristocrates ! », s'insurge Eric Alary, professeur d'histoire au lycée Descartes.

Brest

L'assemblée générale a rassemblé les enseignants des lycées Kerichen, Vauban et Lesven ; 29 enseignants étaient présents ainsi que 23 étudiants. La reconduction de la grève pour le 11 décembre est votée : 25 pour, 4 contre, 4 ne se prononcent pas.

ÉDITORIAL

Un premier recul... qui en appelle d'autres

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

L'année 2013 s'achève sur ce fait marquant : la grève reconduite, par leur propre décision, par les professeurs des classes préparatoires aux grandes écoles a contraint Peillon à reculer. Un premier recul — dans les conditions analysées ci-contre — qui apparaît comme un appel au combat pour en arracher d'autres. Enseignants engagés dans la mobilisation contre la réforme Peillon, salariés confrontés à la contre-réforme des retraites (et à celle, annoncée, de la Sécurité sociale), cheminots, postiers, travailleurs du privé combattant les plans de licenciements : tous y puiseront un encouragement à réaliser l'unité sur les revendications de classe avec les organisations, et à déterminer les formes d'action — y compris la grève reconduite — permettant, « tous ensemble », de porter un coup d'arrêt à la politique destructrice du gouvernement aux ordres du capital financier et de l'Union européenne.

Déstabilisé (et fragilisé par sa crise interne), le gouvernement ne renonce pas pour autant à reconstituer les digues pour contrer la résistance ouvrière et populaire.

En particulier, il ne renonce pas à tenter d'intégrer les organisations syndicales aux plans de déréglementation et de licenciements, conformément aux « lignes directrices » que la Commission européenne vient de publier. Consacrées à la « gestion des processus de restructuration », elles stipulent : « Les partenaires sociaux (...) peuvent contribuer de manière importante (...) à gérer les opérations de restructuration en orientant ou en complétant l'action menée à différents niveaux (entreprises, échelon national et régional) dans le cadre du dialogue social. » La mal nommée « Confédération européenne des syndicats » (CES) (1) s'empresse aussitôt de formuler ses propres propositions pour « la gestion des restructurations », regrettant que les lignes directrices se réduisent à des « vœux pieux ». Des « vœux pieux », des lignes directrices fondées sur la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) territoriale » qui intègre les organisations aux plans de restructuration ? Notons que cette même GPEC territoriale est au cœur du « pacte pour l'avenir de la Bretagne » adopté samedi dernier grâce au vote des élus PS et PCF, après approbation des représentants de la CGT et de la CFDT au CESER (2).

Il reste que la semaine passée, tous les syndicats d'EADS ont claqué la porte, refusant de se faire piéger dans une discussion visant à coorganiser suppressions d'emplois et remise en cause des acquis.

Un mouvement se cherche, s'approfondit, tend à se rassembler pour dresser l'unité sur les revendications de la classe ouvrière et de ses organisations et imposer à ce gouvernement de reculer.

Partie prenante de ce mouvement dans le respect des prérogatives des organisations, les militants du POI y contribuent également sur le plan politique en formulant les mots d'ordre de rupture avec le gouvernement Hollande-Ayrault et l'Union européenne (et ses appendices « syndicaux » CES et CFDT)...

Ils le font sur tous les fronts, de la lutte de classe directe et du combat pour l'indépendance des organisations ouvrières à l'aide à la constitution de listes d'unité pour les élections municipales, points d'appui pour le combat de résistance et de reconquête.

(1) Communiqué, 16 décembre.
(2) CESER : conseil économique, social et environnemental régional. La même CES était invitée au congrès du Parti de la gauche européenne (dont sont membres PCF et PG en France) tenu le week-end dernier.

La grève illimitée des inspecteurs du permis de conduire se conclut par la satisfaction d'importantes revendications



Le 5 décembre, dans les Hauts-de-Seine.

Le 28 novembre, les inspecteurs du permis de conduire avaient entamé une grève illimitée avec leur syndicat SNICA-Force ouvrière. Le 10 décembre, cette grève s'est achevée par la signature d'un protocole de sortie de grève entre le syndicat et le ministère de l'Intérieur. Il entérine la satisfaction d'importantes revendications des grévistes.

Les inspecteurs et leur syndicat étaient profondément inquiets des conditions de leur transfert de l'ex-ministère des Transports vers le ministère de l'Intérieur. Et il y avait de quoi : des responsables de ce ministère avaient en effet laissé entendre que les inspecteurs pourraient voir remis en cause leur régime de RTT, leurs indemnités, l'organisation de leurs cycles de travail, les règles relatives au temps et frais de déplacement, qui avaient été codifiées dans un ensemble de circulaires et d'arrêtés depuis des années. Tous ces textes sont nommément confirmés par le protocole de fin de grève.

STATUT PRÉSERVÉ

« L'ensemble de ces dispositions figure dans une circulaire dont le texte est transmis au SNICA-FO et qui entrera en application à la date d'entrée en vigueur du décret portant transfert des inspecteurs et délégués du permis de conduire », certifie le protocole. « Le mouvement social de cette fin d'année a clairement permis la production d'un document suffisamment complet et fiable avant le transfert des personnels », se félicite le syndicat. De plus, ajoute le protocole, « le ministère de l'Intérieur s'engage à ouvrir rapidement une concertation sur la revalorisation du régime indemnitaire des

inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière destinée à aboutir début 2014, sachant que le principe d'un relèvement du plafond actuel est d'ores et déjà acquis. »

25 POSTES GAGNÉS

Concernant les effectifs : « Pour 2014, le ministère de l'Intérieur s'engage à recruter 25 inspecteurs qui seront formés à l'INSERR (Institut national de sécurité routière et de recherche). » Commentaire du syndicat : « (Cela) diminue d'autant les suppressions de postes annoncées. Ceci est une véritable victoire compte tenu du contexte budgétaire délétère imposé par les politiques d'austérité qui frappent chaque ministère. Ensuite, car il est fait une mention de notre école, qui reste un des éléments favorisant le maintien de nos spécificités. »

MENACE DE PRIVATISATION ÉCARTÉE

Enfin, les menaces de privatisation des examens des différents permis de conduire sont, pour l'instant, écartées. « Le ministère de l'Intérieur rappelle au préalable son attachement au principe du service public de l'éducation routière et aux missions des inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière », dit le protocole. Le syndicat conclut : « La plus grande vigilance reste néanmoins de mise. » Yan LEGOFF ■

Annnonce d'un plan de 5 000 suppressions d'emplois au sein du groupe aéronautique et spatial EADS (Airbus) : les syndicats refusent le chantage et claquent la porte

Lundi 9 décembre, la direction d'EADS (1) commence à dévoiler un plan de 5 800 suppressions d'emplois en France, en Allemagne, en Espagne et en Angleterre (essentiellement dans les divisions Astrium Espace et Cassidian) et la disparition ou le regroupement de plusieurs sites dans ces mêmes pays.

Elle propose, les jours suivants, un accord de compétitivité aux syndicats, pour « réduire les coûts salariaux ».

De notre correspondant Nicolas Fattore

Mardi 10 décembre, le journal régional *La Dépêche du Midi*, cherchant sans doute à rassurer, titre, à propos de ce plan : « Toulouse limite la casse ». Qu'en est-il en réalité à Toulouse ? — 400 suppressions d'emplois prévues à Astrium (satellites). — Le projet de vente de la filiale « Test et Services », où les salariés, par une grève de douze jours en octobre dernier, se sont déjà mobilisés massivement contre leur sortie du groupe. — 2 000 à 3 000 suppressions d'emplois dans les sociétés de sous-traitance (prévisions d'un syndicat patronal de la profession). Et cela dans un département, une région où, contrairement aux idées reçues, la moyenne du chômage est supérieure à la moyenne nationale.

GESTICULATIONS MINISTÉRIELLES

Tout au long de la journée, les ministres Sapin, Montebourg et même Moscovici ont gesticulé dans tous les médias sur le caractère « inacceptable d'éventuels licenciements » à EADS. Ces mêmes ministres qui, après la privatisation de l'ex-Société nationale Aérospatiale par le gouvernement Jospin, ont organisé eux-mêmes, il y a à peine quelques mois, par une sortie du capital des Etats français et allemand, le fait que ces Etats n'ont plus leur mot à dire dans la gestion du groupe ! Le P-DG du groupe EADS, Tom Enders, leur a répondu cyniquement : « Je suis très déçu face aux réactions politiques », et cela d'autant plus que les différents gouvernements étaient informés depuis longtemps de ce plan.

«UN ACCORD DE COMPÉTITIVITÉ À NEGOCIER POUR RÉDUIRE LES COÛTS SALARIAUX»

Après ce premier épisode, c'est le numéro 2 du groupe, Marwan Lahoud, qui est monté au créneau dans les médias : « Je ne peux garantir qu'il n'y aura pas de licenciements, dit-il. Nous n'avons pas exploré toutes les pistes (...). Je pense notamment à un accord de compétitivité à négocier avec les syndicats début 2014 qui permettrait de réduire les coûts salariaux (...). Sinon, nous serons obligés de procéder à des licenciements. » Baisser le coût du travail et enchaîner les syndicats : voilà donc le véritable enjeu de ce plan ! C'est le même objectif que l'accord dit ANI, rejeté par la CGT et FO et que le gouvernement Ayrault a fait transposer dans la loi le 12 juin !

L'ACTION GRIMPE DE 8 % EN UNE JOURNÉE !

Mercredi 11 décembre, réunion à Londres où la direction du groupe EADS explique aux investisseurs son plan de restructuration qui a comme objectif d'aboutir à 15 % de rentabilité en 2015. Les investisseurs entendent bien le message : résultat, le cours de l'action grimpe de 8 % en une seule journée ! Vendredi 13 décembre, réunion à Toulouse du comité national France du groupe EADS, instance qui regroupe la direction et les représentants syndicaux.

SUR LE VIF

Astrium Toulouse : assemblée générale massive, «la première depuis dix ans»

« Toulouse, 13 décembre 2013 (AFP) — Plus d'un millier de salariés d'Astrium Toulouse, près de la moitié de l'effectif du principal établissement français de la branche spatiale d'EADS, se sont réunis en assemblée générale vendredi contre le plan de restructuration du groupe, a constaté un journaliste de l'AFP. Au terme d'une heure et demie d'exposés des cinq syndicats de l'entreprise (CFE-CGC, CFDT, CGT, FO et CFTC) et de débat avec la salle, les propositions d'actions les plus rapides ont été les plus vivement applaudies par les participants à l'AG, «la première depuis dix ans», selon un délégué.

La proposition de la CGT (17 % des voix) de se rassembler dès vendredi prochain devant le bâtiment où se tiendra le comité d'établissement a été votée à main levée à la quasi-unanimité dans un tonnerre d'applaudissements, dans cet établissement d'ingénieurs et cadres

où la CFE-CGC est le premier syndicat (34 % des voix aux dernières élections). La CGC, la CFDT (24 %), FO (15 %) et la CFTC (10 %) ont assuré qu'ils y seraient. Tous les syndicats se sont indignés de l'annonce du plan d'EADS (...). L'AG a salué l'attitude des syndicats qui ont claqué la porte du comité national France d'EADS le 13 décembre au matin pour dénoncer le «chantage» de la direction.

Si certains salariés ont relevé que «le plan supprime 9 % des effectifs chez Cassidian qui va mal et 15 % chez Astrium qui va bien», le délégué CGT a appelé à «l'unité de tous : pas d'entreprise l'une contre l'autre ou de Français contre les Allemands !».

La salle, de son côté, a appelé les syndicats à maintenir leur unité : «Proposez quelque chose en intersyndicale, on vous suivra», a lancé un non-syndiqué en conclusion. ■

«NOUS REFUSONS DE NEGOCIER... TROP, C'EST TROP !»

La délégation FO (syndicat majoritaire) fait une déclaration qui dénonce le chantage à l'emploi :

« Non seulement nous exigeons zéro licenciement, mais nous refusons de négocier tout type d'accord dont la finalité consisterait à «troquer» des emplois contre des «baisses de coûts salariaux» avec des modérations ou

blocages des salaires. FO refuse de négocier avec un «pistolet sur la tempe»... »

Sur cette base, la délégation FO quitte la séance et est rejointe en cela par tous les autres syndicats. « Jamais nous n'avons été confrontés à de tels agissements de notre direction générale », a déclaré un des représentants, après avoir quitté la réunion. « C'est la première fois que cela arrive depuis l'existence de notre groupe. Trop, c'est trop ! »

« Non seulement FO dénonce cette approche inédite au sein du groupe », mais lance « un avertissement solennel » sur « les risques d'embranchement social qu'encourt le groupe », écrit Force ouvrière dans un communiqué. Le syndicat estime qu'avec « un résultat opérationnel de plus de 2 milliards d'euros et un carnet de commande de 700 milliards d'euros, le groupe EADS a les moyens de se réorganiser sans faire supporter aux salariés et à la collectivité le poids de ses décisions ».

« Si la direction ne change pas de discours et d'approche, je pense qu'en janvier, il y aura des turbulences sociales », a-t-il pronostiqué.

Toulouse, le 13 décembre 2013 ■

Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE du 30 novembre, à Paris

«N'est-il pas urgent de s'organiser pour la riposte d'ensemble ?»

Intervention d'un syndicaliste du groupe EADS à Toulouse, lors de la conférence pour l'unité et la résistance, le 30 novembre, à Paris (extraits)

« En Allemagne, le syndicat allemand IG Metall a organisé une journée de mobilisation le 28 novembre. Plus de 20 000 travailleurs d'EADS en Allemagne ont manifesté sous la neige et dans le froid à l'appel d'IG Metall. Jürgen Wechsler, responsable d'IG Metall en Bavière, a alerté : « Celui qui croit que le plan de restructuration se résume à rassembler (les divisions) Cassidian en Allemagne, Astrium en France et Airbus Military en Espagne dans la nouvelle division Airbus Défense & Space, se trompe gravement. Airbus compte pour 80 % du chiffre d'affaires d'EADS et sera aussi touché par la stratégie ! »

Il a raison. Mais se pose la question : que faire ?

Dans cette situation, n'est-il pas nécessaire et urgent d'en appeler à toutes les entités du groupe EADS, à toutes les filiales, en France, en Allemagne et en Espagne, pour dire : « Ça suffit, il faut mettre un coup d'arrêt ? »

Alors, dans cette situation, n'est-il pas urgent de s'organiser pour la riposte d'ensemble contre cette politique qui, sous les ordres de l'Union européenne et au compte de l'impérialisme américain, aboutit à saper, à détruire les bases de ce qui reste de l'industrie en France et en Europe ? » ■

(1) Le groupe EADS est composé aujourd'hui principalement de quatre sociétés (Airbus, Eurocopter, Astrium et Cassidian). Il prendra, dès le mois de janvier 2014, le nom de « Groupe Airbus », composé de trois sociétés : Airbus Avions, Airbus Hélicoptères, Airbus Défense et Espace.

Sécurité sociale

Grève et manifestation nationale, le 11 février prochain, des agents des organismes de la Sécurité sociale

Une déclaration commune des fédérations FO et CGT

"Les fédérations CGT et FO font le constat d'une situation particulièrement détériorée. La valeur du point n'a pas été augmentée depuis 2010 et les contraintes budgétaires imposées par les différents gouvernements entraînent une perte de pouvoir d'achat collective (...). Pourtant nul ne peut nier que les coûts de gestion de la profession sont particulièrement bas puisqu'ils s'élèvent à moins de 4 %. A cette pression insupportable sur les rémunérations s'ajoute une réduction continue du nombre d'emplois dans toutes les branches. Depuis 2004, plus de 20 000 emplois ont été supprimés. Mais le pire est à venir. Sous la pression du Medef, le gouvernement prétend imposer 500 millions d'euros d'économies budgétaires supplémentaires en 2014 (...). De nouvelles coupes dans les effectifs sont programmées pour satisfaire à la règle du remplacement de seulement 1 départ sur 3. Dans la branche famille, les 700 contrats d'avenir ne sont prévus que pour deux ans, sans perspective d'embauche. Plus de 1 700 emplois pourraient être supprimés dans cette branche (...). Les retards s'accumulent dans le traitement des dossiers, dans le versement des prestations et des pensions. Les fermetures d'accueil se multiplient.

Dans le même temps, les conditions de travail continuent de se dégrader, les salariés sont en souffrance (...). Les réorganisations, mutualisations-fusions, restructurations incessantes menées souvent au pas de charge ajoutent au mal être des personnels. Ceux-ci se sentent méprisés, traités comme des pions. D'autant que les négociations nationales ou locales sont trop souvent l'occasion de remettre en cause usages et accords locaux ou nationaux, tel l'article 17 de la CCN (convention collective nationale — NDLR) ou le protocole de 1991 sur la prise en charge des frais de repas. Les fédérations CGT et FO appellent le personnel à s'opposer à cet engrenage de rigueur et de destructions de droits et acquis. Elles appellent le personnel à être en grève et à manifester à Paris jusqu'au ministère, le 11 février 2014 pour : — l'augmentation de la valeur du point ; — l'octroi de moyens budgétaires pour la classification ; — l'arrêt des suppressions d'emplois et l'embauche de personnels en CDI conventionnels pour assurer l'intégralité des missions et un service public de qualité ; — le maintien et le respect de la convention collective nationale. »

"Les fédérations CGT et FO appellent le personnel à s'opposer à cet engrenage de rigueur et de destructions de droits et acquis"

Montreuil, le 9 décembre 2013 ■

Les cheminots étaient en grève le 12 décembre

Le 12 décembre, les fédérations syndicales de cheminots (à l'exception de la CFDT) appelaient à faire grève. Selon la CGT, un tiers des agents de la SNCF ont cessé le travail, la moitié à l'exécution. Les cheminots ont à nouveau réaffirmé leur opposition à la réforme ferroviaire présentée cet automne au Conseil des ministres. Le gouvernement entend la soumettre au Parlement au printemps prochain.



Photo DR

Les cheminots en grève devant la gare de Nantes, le 12 décembre

Correspondant

Cette « réforme » est la transposition de l'ouverture totale à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs voulue par les gouvernements et l'Union européenne (l'examen de la directive commence le 17 décembre au « Parlement » européen). Elle prévoit l'éclatement de la SNCF et s'accompagnerait de la remise en cause du statut, quoiqu'en dise le gouvernement qui craint la réaction des cheminots (l'examen du texte a déjà été repoussé à deux reprises). Son contenu rappelle fortement ce qui s'est passé à La Poste ou à France Télécom. Cela ne dérange par la CFDT. Dans les médias, elle va même jusqu'à prier le gouvernement de tenir bon ! « Notre crainte, c'est que cette journée marche trop bien, et que le gouver-

nement capitule en rase campagne, comme il l'a fait pour l'écotaxe », dit le secrétaire général de la fédération CFDT (1). Du côté des syndicats qui appelaient à la grève, les positions ne sont pas toutes identiques, un débat s'y mène. Que répondre au projet gouvernemental ? Fait important et inhabituel pour une « grève carrée » de 24 heures, des assemblées générales se sont tenues dans de nombreux établissements ou centres le 12 décembre et la discussion a pu s'y poursuivre. « Il faudra bien qu'on arrête de tourner autour du pot, et qu'on dise enfin "retrait !" », confie un militant CGT. Tous savent bien qu'il faudrait alors une « vraie grève » pour faire reculer le gouvernement. ■

(1) Le Monde, 12 décembre 2013.

REPORTAGE LA POSTE

Les postiers en grève massive le 12 décembre pour le maintien des emplois et de tous les centres de tri

C'est un cortège de postiers des centres de tri déterminé et uni sur les revendications qui s'est rendu le 12 décembre en manifestation à la direction nationale de La Poste, à Paris, alors que la grève à l'appel des fédérations syndicales CGT, FO, SUD, CFDT, CFTC et UNSA était massive dans tout le pays.

Laurence Fayard

Bobigny, Créteil, Creil, La Rochelle, Avignon, Perpignan, Rodez... Venus de la région parisienne et de province, ils ont défilé par centaines, scandant tout au long du parcours : « Arrêt, arrêt des restructurations, maintien de tous les centres de tri, non, non, non aux suppressions d'emplois ». Les postiers de la plate-forme industrielle du courrier (PIC) de Bobigny sont venus à une cinquantaine, avec le maire. L'un d'eux, syndiqué à SUD, explique : « On est en grève car ils veulent fermer la PIC. Nous serions contraints de changer de site, d'aller travailler à 30 ou 60 kilomètres, à Lognes ou à Gonesse, c'est inacceptable. Bailly (ex-P-DG de La Poste — NDLR) a liquidé 90 000 emplois à La Poste en dix ans. » L'un de ses collègues insiste : « A la PIC de Bobigny, La Poste prévoit plus de 200 suppressions d'emplois. Deux mille emplois devraient être supprimés au total. Nous n'acceptons pas. Il faut arrêter le massacre, il faut le maintien des centres de tri. »

Une militante FO de Créteil explique elle aussi : « Il s'agit d'une mobilisation nationale car les centres de tri ferment partout en France, et nous tenons à garder nos emplois sur place. » « Le courrier, c'est pour le lendemain. Nous, ce que l'on veut, c'est le J+1 », scandent aussi les manifestants.

"NOUS ÉTIONS TRÈS DÉMANDEURS D'UNE GRÈVE NATIONALE"

Retour dans le cortège des postiers grévistes de Bobigny. L'un d'eux, militant CGT, relate : « Je travaille à la PIC de Bobigny qui est appelée à devenir une plate-forme "clients-courrier" en septembre ou novembre 2014. L'activité départementale de tri devrait disparaître et être transférée à Lognes (Seine-et-Marne) et à Gonesse (Val-d'Oise) fin 2014. Tous les syndicats de la PIC et les syndicats départementaux s'opposent à la fermeture : nous voulons le maintien de tous les emplois sur place, du courrier, de nos horaires. C'est sur ces mots d'ordre qu'à Bobigny nous avons déjà fait grève le 6 novembre dernier,

grève à environ 70 % du personnel, avec une manifestation devant la direction départementale à laquelle plus de 100 postiers du centre de tri, guichetiers et facteurs ont participé. Nous étions très demandeurs d'une grève nationale parce que nous faisons partie des quinze PIC de France qui sont en restructuration, la dernière fermeture annoncée étant celle de Caen, dont les postiers ont eu connaissance par la presse ! Du fait de la réduction des effectifs, il y a une polyvalence énorme, le recours aux heures supplémentaires et à l'intérim... Si la PIC de Bobigny fermait, nous serions le premier département de la région parisienne à ne plus avoir de centre de tri. » Venu de Caen, un postier syndicaliste renchérit : « Il y avait 130 centres de tri au plan national, il y a moins de vingt ans. Après le plan de restructuration "Cap qualité courrier", il y a cinq ans, on est tombé à 44 centres de tri. La direction voudrait réduire à vingt-deux, un par région, pour le moment. Il n'y a aucune raison de fermer nos centres de tri, si ce n'est pour baisser le coût du travail, comme le veut le gouvernement. »

L'un de ses collègues poursuit : « J'ai croisé dans la manifestation un collègue de Pontoise qui va se retrouver à travailler de minuit à six heures, cinq jours par semaine ! Il est passé, en cinq ans, d'une brigade classique 22 heures-6 heures en deux nuits travaillées et deux nuits de repos à ces horaires-là ! » Même situation à la PIC de Creil. Un postier s'indigne : « Avec la restructuration, la plupart d'entre nous se retrouverait à Pontoise avec des conditions de travail dégradées ! Nous n'acceptons pas. » A ses côtés, un postier syndicaliste SUD, de Rodez, ajoute : « Quant au courrier, vu l'éloignement, il risque d'arriver plus tard dans les PIC. Ça signifie que les facteurs commenceraient leur tournée plus tard pour la finir encore plus tard ! Et pour les usagers, ce serait du courrier qui arriverait aussi plus tard ! » Un autre postier CGT de Bobigny conclut : « J'espère que la grève nationale d'aujourd'hui est un premier pas vers des mobilisations encore plus importantes. » Les fédérations syndicales étaient reçues le lendemain par la direction de La Poste. ■

Conférence nationale **POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE** du 30 novembre, à Paris

Extrait de l'intervention d'Alain Millard, syndicaliste postier à Bobigny

"Lappel des fédérations au 12 décembre pose un certain nombre de questions par l'ambiguïté des revendications. Si le titre est encourageant : « Arrêtons la casse des centres de tri et des emplois ! Maintien et développement des centres et des activités », d'autres formulations peuvent surprendre, comme l'exigence de « l'arrêt des annonces brutales et mal vécues par les personnels » ou celle d'« une négociation nationale et loyale » sur, entre autres, la mise en place d'un volet social à la hauteur. Doit-on comprendre que l'objet des négociations avec la direction serait de discuter quelles sont les restructurations acceptables, incontestables ou pas, tel centre étant jugé trop « obsolète », tel autre dans un département jugé pas assez important ? Et un accord sur l'accompagnement social ne serait-il pas la conséquence d'un certain réalisme des fédérations sur des fermetures et délocalisations inévitables ? Nulle part, dans le communiqué, on ne trouvera les revendications sur lesquelles se battent les postiers de Bobigny, de Pontoise, d'Orly, de Creil, du Charolais, comme ceux de province, menacés par les fermetures : maintien de tous les centres, maintien de toutes leurs activités, maintien de tous les emplois. ■

Conférence nationale **POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE** du 30 novembre, à Paris

CONTRIBUTION

Aéroports de Paris (ADP)

Un plan de démantèlement prévu et organisé par le gouvernement dans le consensus

Dans un précédent numéro, un camarade de Dreux évoquait les conséquences de l'accord national interprofessionnel (ANI). A la suite de la conférence pour l'unité et la résistance du 30 novembre, plusieurs militants syndicalistes d'Aéroports de Paris ont poursuivi cette discussion. Voici leur contribution.

En novembre 2012, le P-DG d'ADP — nommé sur proposition de Hollande — déclarait, face aux parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat : « En ce qui concerne les effectifs, il serait mal venu de ma part de commencer par dire a priori que je vais supprimer des emplois sans être entré dans l'entreprise. (...) L'enjeu majeur à venir sera la gestion prévisionnelle des emplois (...). Je m'attacherai également à faire tout ce qui est possible pour la mobilité et les reconversions. (...) J'essayerai d'en faire de même à ADP (...). D'après mon expérience des entreprises publiques, il ne faut toucher au statut du personnel qu'avec une main tremblante. »

Le P-DG annonçait ainsi un programme de guerre contre les agents d'ADP.

A l'Assemblée, cela ne provoquera guère de protestations de la part des élus de « gauche ».

Quinze jours après son audition et sa nomination, le P-DG commande la suppression de 7 % des effectifs entre 2011 et 2015, en application du contrat de régulation économique n° 2 (1). Sachant qu'entre 2011 et 2013, les effectifs ont baissé de 2 %, il s'agit de supprimer 5 % de l'effectif.

L'annonce du plan de départ volontaire (PDV) a été faite fin juin-début juillet 2013. Le précédent gouvernement Sarkozy-Fillon avait déjà préparé un PDV mais l'avait gelé (élection présidentielle oblige).

Le patron d'ADP attendait une loi. Et cette loi, c'est le gouvernement Hollande-Ayrault qui l'a fournie : l'accord national interprofessionnel transposé dans la loi dite « de sécurisation » de l'emploi.

La loi sur la « sécurisation de l'emploi » transposant l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 est non seulement une loi facilitant les plans de licenciements, mais également une machine à intégrer à chaque étape les syndicats aux plans du patronat. Et on ne pourra — à nouveau — que se féliciter de l'opposition, constituant un axe de résistance, des confédérations CGT et CGT-FO à l'ANI.

A ADP, la direction a tenté d'associer les organisations syndicales en soumettant au vote du comité d'entreprise (donc des élus représentant les syndicats) les orientations stratégiques, qui

L'heure n'est-elle pas à faire un pas de plus sur la voie de l'unité face au gouvernement et à la direction d'ADP (...) pour exiger le remplacement de tous les départs ?

comportent, entre autres, le déménagement du siège social de Paris vers Roissy et le plan de départ volontaire. A juste titre, la majorité des représentants syndicaux a voté contre. Puis est venu le temps des « négociations », la direction d'Aéroports de Paris tentant d'intégrer les organisations syndicales dans une discussion sur tout ou partie du plan de départ... Tout pouvait être discuté... sauf la remise en cause du plan. Là encore, toutes les organisations syndicales ont refusé.

Mais cela continue. La direction invite les syndicats à une discussion au début de l'année 2014 en faisant référence à la GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences — NDLR).

Le rôle des syndicats est-il de classer les métiers « en voie de disparition » comme on les y invite, ou de combattre pied à pied pour leur préservation ? Comme l'indique un militant syndicaliste :

« On est tous opposés au PDV, mais j'ai entendu des choses bizarres : des syndicalistes qui veulent une GPEC "intelligente" et d'autres, une GPEC "offensive". "Intelligente" ou "offensive", à l'heure de l'ANI, plus que jamais, la GPEC, c'est une arme de destruction massive des emplois. »

Le gouvernement Sarkozy a décidé de surtaxer les entreprises qui mettaient en œuvre des départs en préretraite — décision non abrogée par l'actuel gouvernement.

Or les accords de préretraite permettaient de remplacer les agents en préretraite, et aux syndicats de revendiquer les remplacements. Les PDV et PSE (plans de « sauvegarde » de l'emploi — NDLR), eux, l'interdisent.

Faudrait-il abandonner la revendication ouvrière traditionnelle : un départ, une embauche ?

Notons que si les préretraites sont surtaxées, elles ne sont pas interdites, tandis que les dividendes rendus aux actionnaires ne cessent d'augmenter, passant, à ADP, de 50 % à 60 %.

La CGT ADP indique : « L'application de la loi dite de sécurisation de l'emploi issue de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier n'aura pas tardé à montrer ses effets négatifs (...). C'est bien ce gouvernement représenté au conseil d'administration d'Aéroports de Paris qui autorise le P-DG à lancer un plan de sauvegarde de l'emploi qui prévoit la suppression de 370 postes. »

L'UNSA ADP écrit : « De qui se moque-t-on ? (...) Avec la suppression des 370 postes du PDV, plus l'annonce par la direction que les 300 postes non pourvus seront annulés dans leur quasi-totalité, la direction arrive à un total de 670 postes supprimés ! Cette stratégie mise en place ne peut que satisfaire les actionnaires. »

FO conclut ainsi un tract : « S'agissant d'un plan de licenciements déguisés, FO-ADP ne peut que s'y opposer en raison des conséquences sur l'organisation du travail, les conditions de travail, les missions, les qualifications, les fiches de fonction... Le syndicat FO ADP combattra ce projet et propose à l'ensemble des organisations syndicales de faire de même. »

La majorité des syndicats se prononce contre le plan de départ volontaire. C'est positif, et l'immense majorité des agents ADP partagent cette opposition.

Dans ces conditions, l'heure n'est-elle pas à faire un pas de plus sur la voie de l'unité face au gouvernement et à la direction d'ADP, contre les suppressions de postes, contre le démantèlement d'Aéroports de Paris, contre la remise en cause des qualifications et du statut, pour exiger le remplacement de tous les départs ?

Est-il possible de mener le combat pour le maintien des emplois sans exiger l'abrogation de la loi de sécurisation de l'emploi et le retrait de l'ANI ? ■

(1) Depuis l'ouverture du capital, ADP signe avec l'Etat un contrat de régulation économique sur cinq ans.

PRIX

Le 1^{er} janvier, tout augmente, ou presque

Le 1^{er} janvier prochain, entre en vigueur l'augmentation de la TVA décidée par le gouvernement.

Surveillez bien vos factures et tickets de caisse, car tout va être plus cher : les courses de la semaine, l'électricité et le gaz, l'essence et le gasoil, etc. Pour la majorité des biens et des services, le taux normal de TVA passera en effet de 19,6 % à 20 %. Une différence de 0,4 point, cela ne semble pas beaucoup, mais ce seul relèvement entraînera une ponction considérable de 3 milliards d'euros par an sur les travailleurs, qui, par leurs achats quotidiens, paient la plus grosse part de la TVA.

Le taux intermédiaire, aujourd'hui à 7 %, passera à 10 %. Sont concernés le transport de voyageurs (par exemple, la RATP prévoit notamment une augmentation de 3 % du prix du ticket à l'unité), les travaux de rénovation, l'hôtellerie-restauration...

Seul le taux réduit de TVA reste inchangé, à 5,5 %. Il s'applique aux produits alimentaires (pas à tous), aux cantines scolaires, aux livres ou encore aux tickets de cinéma. Pourquoi ces augmentations ? François Hollande la justifiait ainsi, le 2 décembre dernier : « Il y a, c'est vrai, une augmentation du taux de TVA dans le but de permettre un allègement du coût du travail, avec une baisse

SALAIRES

Aucun coup de pouce pour le SMIC

Le gouvernement s'en est tenu au strict minimum légal, sans aucun coup de pouce : en effet, la revalorisation annuelle du Smic au 1^{er} janvier prochain sera de 1,1 %, soit, pour un salarié à temps plein, à peine 12 euros par mois.

Et le ministre du Travail, Michel Sapin, ose prétendre que cela compense l'inflation et représente même « un gain de pouvoir d'achat » !

du prélèvement sur les entreprises, que j'assume. »

Autrement dit, les milliards prélevés dans les poches des travailleurs par l'augmentation de la TVA iront dans celles des patrons, par le biais du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), qui doit attendre, à terme, 20 milliards d'euros par an ! C'est l'équivalent de presque la moitié de l'impôt sur les sociétés (IS), que les patrons paieront donc en moins !

Y. L. ■

LOI SUR LES MÉTROPOLIS

Des PV de stationnement à la carte et en hausse

L'Assemblée nationale vient de voter, jeudi 12 décembre, dans le cadre de la loi sur les métropoles, « la dépénalisation des PV de stationnement, une mesure qui pourrait permettre aux maires de fixer eux-mêmes le montant des amendes » (AFP).

Dans le débat au Sénat sur cette même loi, la ministre Marylise Lebranchu avait parlé, le 2 octobre, d'un « article majeur » et le sénateur PS Jean-Jacques Filleul, rapporteur pour avis de la commission du développement durable, avait précisé : « Cette réforme prévoit que la redevance de stationnement pourra être acquittée par le conducteur soit au début de la période de stationnement, suivant un barème tarifaire "au réel", soit à l'issue de la période de stationnement, de façon forfaitaire — ce sera un "forfait de post-stationnement". » Ce même Filleul avait conclu : « Cette disposition constitue une réelle mesure de décentralisation, peut-être même la seule vraie mesure décentralisatrice de ce texte. »

Les conséquences ? Dès samedi 14 décembre, la candidate PS à la mairie de Paris, Anne Hidalgo, a parlé d'une « très très bonne nouvelle », ajoutant : « On va travailler effectivement sur cette nouvelle donne, moi je suis pour augmenter le prix des amendes de stationnement, on verra à quel niveau on le fixe. »

ERRATUM

Nous avons publié dans notre précédent numéro une contribution du docteur docteur Christophe Jedrecy, responsable de la structure interne des urgences du site de Dourdan (Essonne). L'auteur vient de nous informer qu'une erreur s'est glissée dans les données chiffrées citées dans cet article. Nous la corrigerons dans notre prochain numéro.

ET PRÉCISION

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « Duflot et la "pénurie" de logements » publié en page 14 dans notre précédent numéro. Au deuxième paragraphe « Agir



On parle pour Paris d'une amende forfaitaire qui passerait de 17 euros à 36 euros. Un avocat, Rémy Josseaume, cité par *Le Parisien* (13 décembre), précise : « Il n'y aura pas de droit d'appel sur ce type de contentieux (...). Jusqu'ici, l'automobiliste pouvait se défendre comme n'importe quel justiciable. Désormais, il n'est plus considéré que comme un contribuable. »

D. S. ■

en responsabilité », il fallait lire : « Ainsi, l'Etat se désengage du financement... en ne revenant pas à l'aide à la pierre... » C'est négatif et non pas positif ! Sinon, on ne peut pas comprendre.

Par ailleurs, il faut apporter la précision suivante à la note :

N. B. : Le communiqué de l'AORIF parle de « production de logements ». Cette formulation englobe un ensemble de logements qui ne permet pas de distinguer ce qui relève d'une offre nouvelle de logements produits en neufs ou non habités et les logements déjà occupés, transformés en logements sociaux par le conventionnement. Ces derniers n'offrant aucun logement supplémentaire, étant déjà occupés !

R. L. ■



Photo DR

Le gouvernement met fin aux tarifs réglementés de vente de gaz

Elisabeth Schapira

Le gouvernement a introduit la suppression du tarif réglementé par un amendement à la loi relative à la consommation (devenu l'article 11 bis de cette loi), actuellement en deuxième lecture à l'Assemblée nationale ; elle s'effectuera progressivement, par étapes, jusqu'au 1er janvier 2016.

QUI EST CONCERNÉ PAR LA FIN PROGRAMMÉE DES TARIFS RÉGLEMENTÉS DU GAZ ?

— Les locataires ou les propriétaires d'un immeuble doté d'un chauffage collectif au gaz (avec une consommation supérieure à plus de 150 MWh par an).

— Les collectivités publiques (établissements scolaires, bâtiments hospitaliers, bâtiments administratifs...).

— Les consommateurs professionnels avec un niveau de consommation supérieur à 30 MWh par an.

Des millions de locataires en logement social qui ont un chauffage collectif au gaz vont donc voir leurs charges exploser ! Mais

“Des millions de locataires en logement social dont le chauffage collectif est au gaz vont donc voir leurs charges exploser ! Impossible d'accepter ! Maintien des tarifs réglementés !”

ce sont aussi des millions de locataires dans le privé ou de copropriétaires, déjà écrasés de charges, qui vont être concernés par des hausses faramineuses du gaz.

Et tous les citoyens vont devoir payer encore plus d'impôts locaux car les collectivités publiques vont, elles aussi, être impactées.

Bien que GDF ait été privatisé, ce qui a entraîné depuis plusieurs années des hausses importantes du prix du gaz, néanmoins le prix du gaz (comme celui de l'électricité) est resté réglementé, ce

que n'accepte pas l'Union européenne qui considère la tarification réglementée de l'énergie comme une atteinte à la concurrence.

POURQUOI UNE TELLE DÉCISION ?

Afin de mettre en conformité le droit français avec le droit européen. Les autorités françaises et la Commission européenne sont parvenues à un accord qui met un terme au contentieux européen engagé par la Commission européenne en 2006. Il s'agirait d'un compromis en contrepartie du délai accordé par Bruxelles pour réduire le déficit.

Cet accord maintient les tarifs réglementés pour les clients domestiques et les petits professionnels (petites PME, comme les petits commerçants, des artisans, les professions libérales, dont le niveau de consommation n'excède pas 30 000 kilowattheures par an).

Quelle conséquence ? On le sait, la concurrence n'a jamais fait baisser les prix, au contraire. On va donc aboutir, non seulement à une nouvelle explosion du coût du chauffage, mais aussi à une absence totale de maîtrise des prix. Huit millions d'habitants sont en situation de précarité énergétique, 34 % déclarent avoir des difficultés à payer leurs factures d'énergie (43 % chez les locataires). Une situation qui ne cesse de s'aggraver. Cette décision est synonyme de difficultés toujours plus grandes : factures impayées, restriction ou privation de chauffage... Combien vont renoncer à se chauffer ? Impossible d'accepter ! Maintien des tarifs réglementés !

REPÈRES

Qu'est-ce que le tarif régulé dit aussi réglementé ?

Le tarif régulé est un des éléments du service public. Un tarif fixé par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, sur tout le territoire français (y compris les DOM), chaque particulier bénéficie du même tarif de kilowattheure, calculé par « péréquation tarifaire » : la déserte des zones les plus « rentables » aide au financement des zones moins « rentables ». Le principe de solidarité entre usagers finance l'égalité de traitement, il a été rendu possible par le contrôle des pouvoirs publics (et par la situation de monopole, en ce qui concerne la France, avant les privatisations). La péréquation n'est pas seulement géographique mais permet aussi un lissage du prix du kilowattheure sur le long terme. **Rappelons que c'est la loi de nationalisation du 8 avril 1946 qui a instauré le monopole public et la péréquation tarifaire.**

Intercommunalité forcée

Marseille

Des élus relancent un nouvel appel national “pour exiger le rétablissement du libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement”

Du 4 au 6 décembre 2013, à Marseille, l'OCDE et le gouvernement, appuyé par la Commission européenne, ont organisé une conférence visant à imposer l'instauration d'une « métropole », rejetée par la quasi-totalité des maires du département. A quelques centaines de mètres de là, se tenaient une réunion des initiateurs de la lettre au président de la République, soutenue par maintenant 1 430 élus de toute la France, pour que « l'Assemblée nationale décide de rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de la coopération intercommunale ».

Le site Internet de la rencontre de Saint-Haon-le-Châtel publie la lettre que les sept initiateurs adressent aux 1 430 les ayant soutenus.

Elle est signée de :

Jean Bartholin (conseiller général de la Loire, conseiller municipal de Saint-Haon-le-Châtel) ; **Vanik Berberian** (maire de Gargilesse-Dampierre, président de l'Association des maires ruraux de France) ; **Bernard Jayol** (conseiller général de la Loire, conseiller municipal de Riorgues) ; **Roland Darrouzès** (maire de Lamanon, président de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône) ; **Georges Cristiani** (maire de Mimet, porte-parole de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône) ; **Gérard Schivardi** (maire de Mailhac, Aude) **André Yon** (adjoint au maire de Boissy-Saint-Léger, Val-de-Marne).

EXTRAITS DE LA LETTRE

“Le président de la République nous laisse-t-il d'autre choix que de proposer d'organiser à Paris une manifestation nationale ?”

« Le 4 novembre, sans donner suite à notre demande de rendez-vous, le président de la République nous a répondu que le projet de loi métropoles “est incontournable”. Et il ne dit rien de notre demande de voir rétablir la liberté des communes de s'associer ou de se dissocier librement dans le cadre de l'intercommunalité de leur choix.

Réunis le 4 décembre 2013 à Marseille, nous posons la question : faudrait-il renoncer ?

Alors qu'à Saint-Haon-le-Châtel, qu'à Marseille, dans les congrès départementaux des maires, grandit la colère des élus qui manifestent avec force leur attachement aux communes et le refus de l'intercommunalité forcée, nous vous posons la ques-

tion : le président de la République nous laisse-t-il d'autre choix que de proposer d'organiser à Paris une manifestation nationale pour exiger le rétablissement du libre choix des communes de s'associer et de se dissocier librement ?

Chacun des candidats aux municipales, devant l'ensemble de ses électeurs, va avoir à se prononcer sur la question décisive pour la démocratie locale de la liberté des communes de s'associer librement, car l'immense majorité de la population veut la préservation de la souveraineté des communes et, avec ses élus, saura l'imposer. (...)

Soyez assuré(e)s, cher(e)s collègues, de nos sentiments républicains les meilleurs. »

ÉCLAIRAGE

L'OCDE (1) au secours du gouvernement Hollande-Ayrault pour la mise en place de la métropole d'Aix-Marseille

Face à la rébellion des maires contre la remise en cause du droit des communes de s'associer et de se dissocier librement, une réunion ministérielle du Comité des politiques de développement territorial était organisée, à Marseille, les 4, 5 et 6 décembre 2013, avec, en ouverture, une table ronde des maires et des ministres des pays membres de l'OCDE sur le thème : « Des villes meilleures pour une vie meilleure ».

Correspondant

D'emblée, dans le discours d'ouverture, le ton était donné par Angel Gurria, secrétaire général de l'OCDE : « Les Etats sont contraints d'assainir leurs finances et il y a peu d'investissement (...). La crise qui s'est développée a montré que l'approche ancienne est dépassée. Il nous faut arriver à une société au pouvoir partagé où l'Etat joue son rôle et seulement son rôle (...). La nouvelle gouvernance est fondée sur l'autonomie... C'est un objectif mondial (...). Les villes et les métropoles sont une quête pour réaliser cet objectif. Il nous faut faire mieux avec moins. » Voilà qui est dit !

Deux jours de débats s'en sont suivis, dans lesquels ministres, secrétaires d'Etat, représentants de la Banque européenne d'investissement, commissaire européen ont échangé sur leurs pratiques.

Michel Vauzelle, président PS de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a ouvert la session, en jugeant que « l'OCDE effectue un travail formidable ».

“LE RÔLE CLÉ DES RÉGIONS ET DES GRANDES VILLES DANS L'ASSAINISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES”

Le commissaire européen à la politique régionale : « Il ne faut pas perdre de vue l'assainissement des finances publiques (...). La réforme de la politique régionale (...) deviendra la pierre angulaire de nos politiques, avec un rôle clef des régions et des grandes villes dans la gestion budgétaire. »

Le représentant de la Banque européenne d'investissement : « Dans deux semaines sera signé le plan de financement des transports de Marseille avec M. Caselli président de Marseille Provence Métropole (...). Marseille est la ville française championne des partenariats public-privé. » Le temps fort de cette journée fut la remise d'un rapport de l'OCDE de plus de 200 pages sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Le secrétaire de l'OCDE a précisé la méthode : « Les gouvernements souffrent d'une érosion de la confiance des citoyens (...). Il faut établir la coopération le plus loin possible en amont. »

“CE QUI EST DIFFICILE POUR LES ÉLUS, CE SONT LES PAS INSTITUTIONNELS À FRANCHIR”

Le ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, Marylise Lebranchu put reprendre : « En décembre 2012, nous avons tenu la première conférence métropolitaine avec les représentants de la société civile, des syndicats... Ce qui est difficile pour les élus, ce sont les pas

institutionnels à franchir, mais ils vont les faire. »

En effet, depuis des mois, la résistance des élus et de la population des Bouches-du-Rhône contre la liquidation des communes, socle de la République, n'a cessé de se développer : 109 maires sur 119, 8 présidents d'intercommunalité sur 9 ont multiplié rassemblements, délégations, manifestations. Cinquante-trois d'entre eux sont signataires de la demande d'audience à François Hollande issue de la conférence nationale de Saint-Haon-le-Châtel en avril dernier.

Alors que l'Assemblée nationale doit examiner un amendement à la loi sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence portant sur la contribution financière des actuelles intercommunalités à la future métropole, M. Cristiani, porte-parole de l'Union des maires des Bouches-du-Rhône, déclare dans *La Provence* (7 décembre) : « C'est l'histoire du condamné à mort à qui l'on demande de creuser sa tombe. »

M^{me} Lebranchu espère que « le temps œuvrera »... Pas si sûr !

(1) L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est une organisation internationale dont les pays membres ont en commun l'économie de marché. L'OCDE encourage le libre-échange et la concurrence et recommande notamment la dérégulation du marché du travail.

Chronique

INTERNATIONALE

Non à l'intervention militaire de la France en Centrafrique !

Jean-Pierre Raffi

Il aura fallu moins d'une semaine pour que se répandent les relents nauséeux (lire en page 12) de l'intervention menée depuis dix jours par les forces spéciales de l'armée française en Centrafrique. Opération qui donne lieu, en France, à un concert d'union nationale comme on en aura rarement entendu.

PS et UMP, UDI et Front national, « gauche », droite et extrême droite confondues, ont aussitôt bruyamment fait connaître leur plein accord avec cette nouvelle intervention de la France en Afrique. Dans un communiqué de presse daté du 10 décembre 2013, « le Front national réaffirme son appui à cette intervention en Centrafrique, soutenue par l'ONU et souhaitée par les populations civiles ».

Et à la « gauche de la gauche » ? Intervenant à l'Assemblée nationale le 11 décembre dernier, André Chassaigne (PCF) a déclaré :

« Je le redis, il n'est pas question de tergiverser pour la protection des populations civiles (...). Nous avons, pour qualifier le sentiment qui nous anime, un réel malaise face à cette intervention (...). Nous sommes attachés au multilatéralisme et donc favorables au recours à une force d'interposition sous l'égide de l'ONU. Mais une force qui soit multilatérale. Cela suppose que la France ne soit pas la seule à être impliquée, sur le terrain. »

A Toulouse, où il venait soutenir le candidat du Parti de gauche aux prochaines municipales, Jean-Luc Mélenchon a déclaré : « Je ne dis pas que j'y suis opposé (à l'intervention). C'est une décision du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais je demande la plus grande vigilance sur les conditions dans lesquelles nos forces sont engagées. »

« L'intérêt des peuples, la liberté, la paix, la démocratie n'ont rien à voir là-dedans. Cette intervention comme toutes les précédentes ajoutera du chaos au chaos », déclare, pour sa part, le Parti ouvrier indépendant.

« Ce n'est pas d'interventions armées dont ont besoin les peuples africains, c'est de pouvoir décider eux-mêmes de leur sort, de voir respectée leur pleine souveraineté, de pouvoir disposer des immenses richesses que recèle leur continent, pour eux-mêmes et pour les générations futures. Non à l'intervention militaire de la France en Centrafrique ! Hors d'Afrique les troupes françaises et étrangères ! »

L'événement



Angela Merkel, réélue chancelière, et Sigmar Gabriel, président du SPD, vice-chancelier, au Bundestag à Berlin le 17 décembre 2013.

Angela Merkel a été réélue chancelière de la République fédérale d'Allemagne par le Bundestag ce mardi 17 décembre.

Allemagne : la "grande coalition" plébiscitée ? Prudence...

Marc Gauquelin

Washington comme les plus hautes autorités européennes commençaient à trouver le temps long. Ouf... Trois mois après les élections fédérales, les représentants d'un gouvernement allemand — investi en bonne et due forme — seront présents au Conseil européen des 19 et 20 décembre à Bruxelles.

Rien de sérieux ne pouvait, en effet, s'y décider sans l'Allemagne.

D'autant que la question de l'architecture de « l'union bancaire » — et donc celle de la réponse à apporter à la question désormais pressante : « Qui devra payer en cas de faillite d'un ou de plusieurs établissements bancaires de la zone euro ? » — est à l'ordre du jour.

Ce fut un soulagement général lorsque fut annoncé, le samedi 14 décembre, que l'obstacle que constituait le refus, par la base SPD, de la constitution d'une « grande coalition » ne s'opposait plus à la conclusion de l'accord négocié entre la CDU-CSU et le SPD (1).

Si le sens de la synthèse — qui serait une « qualité allemande » (sic) — a été unanimement salué, c'est néanmoins avec prudence.

« L'accord de coalition conclu en Allemagne entre la CDU d'Angela Merkel et le SPD doit être salué comme bénéfique pour l'Europe, écrivent Les Echos. Il marque une avancée vers une "synthèse" entre droite et gauche (...), entre le camp de ceux qui estiment que la réduction de la dette publique est la priorité et ceux qui restent convaincus que la crise non terminée force à ne pas infliger une purge excessive aux pays surendettés. »

Mais ils ajoutent : « Sans doute faut-il nuancer. La longueur des négociations (...) montre que cette synthèse reste fragile aux modifications des circonstances. » Le journal patronal ne renonce pas pour autant à « espérer que cette "synthèse" fasse école à Bruxelles pour que la zone euro retrouve une unité. »

La « synthèse » risque, en effet, d'être fragile en Allemagne... comme dans toute l'Europe. Il y a trois mois, le 22 septembre, Merkel a perdu la majorité au Bundestag. Quant au SPD, s'il a regagné un million de voix par rapport à la débâcle électorale de 2009, il

n'a pu récupérer les 9 millions de voix que la politique de Schröder lui avait fait perdre en dix ans.

Voilà la situation réelle des deux piliers — également affaiblis — de ce fameux gouvernement de grande coalition, qui vient d'être constitué à l'issue de deux mois d'intenses négociations et que saluent aujourd'hui tous les gouvernements européens. La « synthèse » ne satisfera aucun des camps en présence. Elle risque d'être d'autant plus fragile qu'elle n'a été rendue possible qu'à l'issue d'un exercice de haute voltige réalisé par la direction du SPD, au détriment de sa base qui exprimait un profond mécontentement dans la classe ouvrière et dans les couches populaires. Alors que la révolte montait depuis des mois dans les rangs du SPD contre sa politique de soutien à Merkel, la direction a eu une idée géniale : organiser une consultation de tous les militants du SPD, « chacun prenant, un court instant, ma place de président du parti » (Sigmar Gabriel, président du SPD). Un plébiscite présenté comme un monument de démocratie et un modèle pour toute l'Europe dans un seul objectif : évacuer du congrès régulier du parti (14 et 15 novembre) toute discussion sur le bilan de l'élection du 22 septembre ou bien sur l'orientation impulsée depuis des mois par une direction agissant, de fait, dans le cadre d'une politique de grande coalition avec Merkel. Un plébiscite pour interdire toute prise de position d'instance du SPD contre l'orientation qui a fait de l'Allemagne, en quelques années, le plus grand réservoir de travail déréglé d'Europe.

Consciente de l'ampleur du soulèvement de la base social-démocrate contre cette politique, la direction du SPD s'est saisie de sa « négociation » avec Merkel (une « négociation » entre trois partis, CDU, CSU, SPD sortis notoirement affaiblis de l'élection). Elle l'a mise en scène pour étaler chaque jour les victoires mensongères qu'elle aurait remportées contre la CDU concernant le prétendu salaire minimum, ou le prétendu retour à la retraite à 63 ans... Elle n'aurait pu réussir son opération si elle n'avait bénéficié de l'aide de la direction de la Confédération allemande des syndicats (DGB), qui s'est évertuée à présenter comme des victoires syndicales ces misérables mensonges élaborés en commun

81 000 adhérents du SPD ont puisé la force de rejeter le chantage et de dire non à la "grande coalition" !

avec les experts de la CDU. Un mois de matraquage, donc, et d'un chantage inouï pour — après avoir interdit toute discussion sur l'orientation dans les instances régulières du parti, sur les résultats pour la classe ouvrière de dix ans de politique d'Agenda Schröder — tout réduire à une seule question : oui ou non ?

Si c'est non, je démissionne — a inlassablement répété Sigmar Gabriel dans les meetings régionaux — et vous prendrez la responsabilité de plonger le parti, le pays et toute l'Europe, dans une crise politique comme on n'en a jamais vu.

Dans ces conditions, 81 000 adhérents ont puisé la force de rejeter le chantage et de dire non ! Quatre-vingt-un mille militants ont surmonté la pression qui poussait une partie des partisans du non (les plus méfiants à l'égard de la direction) à ne pas voter — les choses apparaissant, comme dans tous les plébiscites, en partie jouées d'avance. Difficile, en effet, de compter parmi les partisans du oui les 105 000 militants qui n'ont pas voté.

Quant à ceux qui ont voté oui, les 76 % de participants annoncés triomphalement par Sigmar Gabriel à la presse, ils sont 280 956 — ce qui est important — mais ne font que 59 % des adhérents... Sans oublier que parmi ces 59 %, beaucoup, opposés à la collaboration avec Merkel, ne se sont pliés aux consignes de la direction que pour ne pas affaiblir un peu plus leur vieux parti.

Ce qui va rendre, comme le prévoit le journal Les Echos, les choses « fragiles aux changements de circonstances », quand ce gouvernement va devoir entrer dans le vif du sujet. Notamment quand la question des salaires incroyablement bas des travailleurs précaires va jaillir sur le devant de la scène, faisant apparaître pour ce qu'elle est l'escroquerie du « salaire minimum ».

Pour ne prendre qu'un exemple, évoquons l'appel à la grève que vient de lancer, à la veille de Noël, le syndicat Ver.di (dont la direction avait appelé à voter oui) sur trois gros centres de logistique d'Amazon... Épiphénomène... ou premier signe d'une nouvelle situation ?

(1) SPD : Parti social-démocrate. CDU : Union chrétienne-démocrate. CSU : Union chrétienne-sociale (en Bavière).

Italie

Apparition d'un nouveau mouvement, les "Forconi"

Des "Bonnets rouges" à l'italienne

Christel KEISER

Depuis une dizaine de jours, un « mouvement de contestation » organise manifestations, occupations de gares et blocages du métro à travers toute l'Italie, de Milan à Turin en passant par les villes de Florence, Palerme et Rome.

A l'origine de ce mouvement

A l'origine, le mouvement des « Forconi » (ceux qui brandissent des fourches) est apparu parmi les paysans de Sicile, rejoints ensuite par des chauffeurs routiers, des petits patrons, des étudiants, des chômeurs et des travailleurs précaires qui, officiellement, dénoncent la politique d'austérité du gouvernement Letta. Mais, selon la presse, ces manifestations sont soutenues à la fois par des groupes d'extrême droite, des hooligans de la Juventus, des altermondialistes, la mafia, le Mouvement 5 étoiles de Beppe Grillo, et Berlusconi lui-même.



Manifestation à Turin le 14 décembre 2013, à l'appel des "Forconi".

"Tout cela s'inscrit dans un contexte où le taux de chômage atteint 41 % chez les jeunes"

rejet de la politique d'austérité, le « mouvement » a établi sur les réseaux sociaux une liste de revendications intégrant : la réduction des impôts sur les entreprises, la déréglementation du Code du travail et le rejet des syndicats et des partis traditionnels.

tions de l'Union européenne, s'attaque à tous les droits.

La CISL, l'UIL et la CGIL

La réponse des dirigeants des confédérations syndicales CISL, UIL et CGIL (1) a été d'appeler à manifester le 14 décembre pour demander des amendements à la loi de finances...

Un militant italien pose la question : face à la gravité de la situation, les syndicats ne devraient-ils pas exiger l'abandon de la loi de finances afin d'aider à bloquer la politique du gouvernement ?

Bloquer cette politique

A Turin, 15 000 travailleurs, militants, délégués ont répondu à l'appel des confédérations.

Le secrétaire de l'UIL a affirmé : « Notre réponse aujourd'hui doit être organisée dans un cadre, celui des travailleurs avec leurs organisations, à l'inverse de ceux qui manifestent sans revendication, dans le

chaos, (...) même s'il faut comprendre la colère, la révolte, les raisons de ceux qui manifestent.

Nous ne pouvons plus attendre, il faut que l'Europe change de politique, il faut une politique pour créer du travail... Stop aux privatisations. »

(1) CISL : Confédération italienne des syndicats de travailleurs. UIL : Union italienne du travail. CGIL : Confédération générale italienne du travail.

Des manifestations de "ventres vides"

La Stampa (11 décembre) indique que ces manifestations « sont les premières, de mémoire d'homme, qui ont lieu en Italie avec des ventres presque vides » et précise que, pour la première fois également, on voit défiler ensemble travailleurs, jeunes et chefs d'entreprise... Au-delà du

ESPAGNE

Le droit des peuples, le régime monarchiste et la classe ouvrière

Le 12 décembre dernier, quatre partis représentant les deux tiers du Parlement de Catalogne ont décidé de convoquer le peuple de Catalogne pour un référendum le 9 novembre 2014. Deux questions seront posées : « Êtes-vous pour que la Catalogne soit un Etat ? Si oui, êtes-vous partisan qu'elle soit un Etat indépendant ? » Cette décision a provoqué un tremblement de terre politique à travers toute l'Espagne. Quels sont les enjeux ?

L'Etat espagnol qu'il facilite l'organisation de cette consultation » (12 décembre 2013). Cette déclaration est un appel à tous les partis qui se réclament de la classe ouvrière et aux instances confédérales de leur syndicat pour qu'ils se prononcent en ce sens. C'est ainsi que peut être préservée l'unité de la classe ouvrière et ses organisations à travers l'Etat espagnol, qui, en dernière instance, peut, seule, garantir le droit du peuple à l'autodétermination.



Dans la manifestation le 11 septembre 2013 en Catalogne.

Le droit à l'autodétermination, un droit démocratique élémentaire

C'est un fait : l'Espagne n'est pas une nation unique, mais un Etat regroupant plusieurs peuples, et coiffé par le roi nommé par Franco. Il reste, malgré toutes les réformes opérées après la mort du dictateur, un Etat oppresseur des peuples.

Avec les grandes manifestations organisées les 11 septembre 2012 et 2013, le peuple de Catalogne a clairement montré sa volonté majoritaire d'exercer sa souveraineté. Ce droit ne concerne pas que la Catalogne, mais tous les peuples de l'Etat espagnol. De ce point de vue, c'est un droit des représentants actuels du peuple de Catalogne, qui siègent au Parlement catalan, de consulter le peuple. Les syndicats Union générale des travailleurs (UGT) et Commissions ouvrières (CCOO), qui organisent et structurent la classe ouvrière à travers toute l'Espagne, de Bilbao à Cadix et de Madrid à Barcelone, se sont exprimés pour la défense de ce droit, par le biais de leurs dirigeants en Catalogne (rappelons que les syndicats ont une structure régionale). L'UGT de Catalogne va plus loin. Elle dit : « Notre syndicat demande au gouvernement de

Qui s'oppose à ce droit ?

Immédiatement après avoir pris connaissance de la déclaration des partis catalans, Mariano Rajoy, président du gouvernement espagnol — qui est en train de privatiser les régimes de retraite, détruire les services publics et démanteler les syndicats — a affirmé, en brandissant la Constitution monarchiste, que cette consultation était illégale et qu'il ferait tout pour l'empêcher.

Le président du Conseil de l'Union européenne, Van Rompuy, se trouvait aux côtés de Rajoy et l'a totalement soutenu. Quelques heures après, Barack Obama,

président des Etats-Unis, confirmait un rendez-vous avec Rajoy pour le 13 janvier 2014. Aucun doute, les représentants du grand capital en Espagne et au niveau international serrent les rangs contre les droits des peuples, pour soutenir les institutions qui imposent leurs plans d'ajustement.

Mais se joint à ce concert la voix du secrétaire général du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Alfredo Rubalcaba, qui déclare : « Nous disons non au droit à l'autodétermination, maintenant et à jamais. » Les fondements du PSOE ne sont-ils pas la défense des droits des travailleurs et des libertés démocratiques ? Le droit à l'autodétermination est l'un de ces principaux droits.

Rubalcaba essaie d'enchaîner son parti au char du gouvernement réactionnaire et de l'Etat monarchiste.

L'année 2014

Le 15 janvier 2014, le Parlement de Catalogne est convoqué pour adopter une motion s'adressant au gouvernement central et au Congrès espagnol pour leur demander que le droit de convoquer un référendum (article 150.2 de la Constitution) soit transféré au Parlement de Catalogne.

Si le Congrès espagnol rejetait cette demande, cela ouvrirait sans aucun doute la voie à une confrontation dont personne ne peut dire à quoi elle aboutirait. Les travailleurs, pour préserver leur unité, pour faire face à tous les plans d'ajustement, et notamment à la nouvelle réforme des retraites, doivent être aux premiers rangs de la défense du droit le plus élémentaire qu'est le droit à l'autodétermination.

Andreu CAMPS, 16 décembre 2013

Kazakhstan

Il y a deux ans jour pour jour, Janaozen, l'autre Marikana (1)



Manifestation à Janaozen.

Dominique Ferré

Le 16 décembre 2011, dans la petite ville pétrolière de Janaozen, à l'ouest du Kazakhstan, ex-république soviétique d'Asie centrale, la police a tiré sur les grévistes. Ce jour de fête nationale, des centaines d'ouvriers du pétrole en grève étaient rassemblés en centre-ville. On décomptera — officiellement ! — dix-sept morts et des dizaines de blessés par balles dans les hôpitaux.

Une répression sauvage

L'état d'urgence décrété le lendemain, les arrestations se multiplièrent. En février 2012, sept grévistes furent lourdement condamnés et emprisonnés. Parmi eux, Rosa Touletaeva, ouvrière, dirigeante de la grève. Une répression sauvage — précédée, en août 2011, de meurtres de grévistes par des hommes de main —, à la hauteur de la puissance de la grève qui avait éclaté en mai 2011. Dans l'entreprise Kazmunai-gaz, lorsque les ouvriers élirent leurs propres représentants à la tête du syndicat et que le patron refusa de reconnaître une direction syndicale qui n'était plus à sa botte, les ouvriers décidèrent la grève, suivis par des milliers de travailleurs du pétrole d'autres entreprises. On comptera plus de quinze mille grévistes, paralysant l'industrie pétrolière, pendant plus de six mois !

Cette grève, affirmant le droit de disposer de ses propres organisations pour défendre les revendications, était insupportable aux autorités du Kazakhstan au service des grandes multinationales américaines, françaises, britanniques, etc. Le régime du Kazakhstan est dirigé par Noursoultan Nazarbaïev : président de la République, sans interruption depuis 1991, il était auparavant secrétaire du Parti communiste du Kazakhstan, et membre du bureau politique du Parti communiste de l'Union soviétique. Privatisé et bradant les im-

menses ressources pétrolières et minières, le régime a obtenu la 47^e place au classement des pays par la Banque mondiale, selon les critères d'attractivité des investisseurs étrangers (la Russie est 120^e). Le régime a donc utilisé contre les grévistes les méthodes brutales apprises à l'école du KGB, au service des intérêts capitalistes.

Et si ce « Marikana kazakh » n'a pas fait la « une » des journaux en France, n'est-ce pas parce que le régime de Nazarbaïev bénéficie de la reconnaissance des grandes puissances et de leurs journalistes aux ordres ? Une presse pourtant peu avare de critiques contre les « régimes autoritaires » de Russie, Biélorussie, etc.

Libération de Rosa Touletaeva !

Les 2 et 3 novembre 2013 à Kiev (Ukraine), une conférence internationale organisée par cinq confédérations syndicales de pays issus de l'Union soviétique (Confédération du travail de Russie, Confédération des syndicats libres d'Ukraine, Congrès biélorusse des syndicats démocratiques, Congrès des syndicats de Géorgie et Confédération des syndicats libres du Kazakhstan) a décidé de lancer une campagne internationale pour la libération de Rosa Touletaeva et de ses six camarades.

La Confédération syndicale internationale (CSI) vient d'écrire en ce sens à Noursoultan Nazarbaïev.

Dans un pays — la France — où un quart du pétrole et de l'uranium importé provient des steppes kazakhes, le mouvement ouvrier a une responsabilité majeure dans ce combat (2). ■

(1) Marikana : massacre, le 16 août 2012, de trente-cinq mineurs noirs en grève par la police du gouvernement sud-africain dit « tripartite » (ANC-COSATU-Parti communiste).

(2) Lire à ce sujet l'interview du camarade Jean-Jacques Marie, président du Comité international contre la répression (Cicr), qui a participé à la conférence de Kiev (Informations ouvrières, n° 280).

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Revue de presse

L'immense émotion du peuple noir d'Afrique du Sud après la disparition, le 5 décembre, de Nelson Mandela, n'a pas empêché que s'exprime, jusqu'au cœur des cérémonies officielles, l'aspiration de la majorité noire à réaliser jusqu'au bout ses revendications démocratiques, nationales et sociales.

Ainsi, mardi 10 décembre, la grande cérémonie officielle, en présence de cent chefs d'Etat, n'a rempli qu'aux deux tiers le stade Soccer City de Soweto, un lieu symbolique, puisque Mandela s'y était adressé à la foule après sa libération en 1990.

Quant aux milliers venus s'y rassembler, nombreux furent ceux qui sifflèrent et huèrent l'arrivée du président sud-africain — et dirigeant de l'ANC — Jacob Zuma.

Certainement parce qu'au-delà de divers scandales dans lesquels lui et plusieurs membres du gouvernement de coalition tripartite (1) sont empêtrés, il préside un pays où, près de vingt ans après la fin officielle du régime d'apartheid, « les disparités économiques sont énormes, les pauvres sont encore souvent noirs et les Blancs détiennent encore la majeure partie des clés économiques et décisionnelles », pour reprendre les termes d'une jeune enseignante noire, venue participer à la cérémonie (*Libération*).

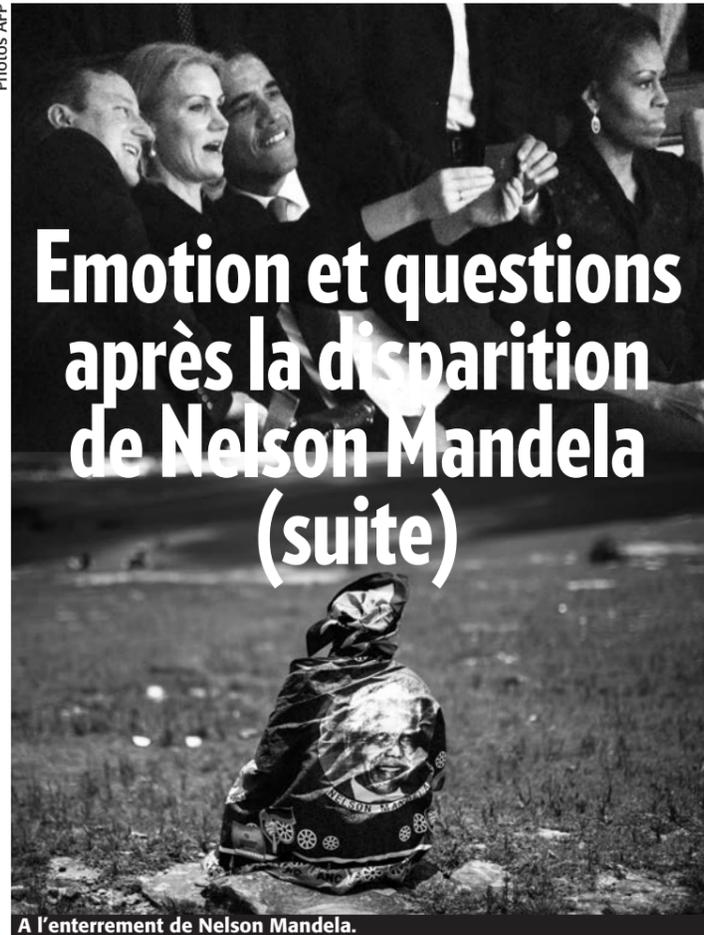
Minimisant la signification profonde de ces huées, sans toutefois pouvoir les cacher, la presse internationale a préféré mettre en avant le discours de Barack Obama, se posant en « disciple » de Mandela, et menaçant au passage : « Il y a trop de dirigeants qui se disent solidaires du combat de Nelson Mandela pour la liberté mais ne tolèrent pas d'opposition de leur propre peuple. » Outre ce discours, la presse n'a pas manqué de saluer des scènes de

communion, en particulier les « poignées de main historiques : celle de Barack Obama et de Raul Castro, celle de Frederik de Klerk, dernier président de l'Afrique du Sud de l'apartheid, et de Thabo Mbeki, successeur de Nelson Mandela à la présidence du pays » (France 24), sans parler des retrouvailles entre Hollande et Sarkozy qui, bien que n'ayant pas voyagé dans le même avion, se sont retrouvés côte à côte lors de la cérémonie officielle, Obama lui-même étant venu en compagnie de Bush et du couple Clinton.

A la vue de ces images, nombreux sont certainement les travailleurs dans le monde qui ont partagé le sentiment d'assister là à un véritable « bal des hypocrites », comme le titre une déclaration du LKP du 10 décembre en Guadeloupe. Déclaration qui rappelle : « Cet afflux de témoignages de sympathie ne doit pas nous faire oublier que ce sont ces mêmes Etats, ces mêmes gouvernements qui ont soutenu, financé et armé le régime raciste et inhumain de l'Afrique du Sud directement ou indirectement durant plus de cinquante ans. »

A travers les discours officiels des « grands de ce monde » accourus en Afrique du Sud, il fallait célébrer d'abord et avant tout la « réconciliation » (c'est-à-dire les accords de Kempton Park de 1994, scellés entre la direction de l'ANC et les héritiers du régime de l'apartheid), et non la lutte contre le régime raciste. Mais la réalité les rattrape tous. Et l'envoyé spécial du Monde de dresser le portrait de Tsito : « Enfant, il jetait des cailloux, puis des cocktails Molotov, contre les blindés de la police de l'apartheid (...). Chaque jour dans l'Afrique du Sud "libérée", des millions d'hommes et de femmes comme lui luttent pour survivre, loin,

si loin des discours lénifiants en train d'être déversés à plein seaux sur Nelson Mandela (...). Tsito n'a rien de spécial. Il est juste condamné à être pauvre, comme on était condamné par l'apartheid à vivre séparé. Le chômage touche plus de la moitié des jeunes Noirs du pays. » Et l'envoyé spécial du Monde de s'inquiéter, un an et demi après la grève des mineurs et le massacre de Marikana : « Combien de temps encore avant que la colère brise les digues de la résignation ? 2013 a été une année de grèves dures, même dans le secteur automobile. »



A l'enterrement de Nelson Mandela.

Et de citer un secrétaire régional du syndicat — le plus important en nombre, affilié à la COSATU — des métallos, NUMSA, qui a animé ces

grèves : « Dans le secteur automobile, comme dans les autres secteurs du pays, ce sont toujours des hommes blancs qui sont aux commandes, ou qui tirent les ficelles quand un noir est nommé à un poste important. La politique de l'ANC n'est pas menée en faveur du peuple et des travailleurs. (...) Va-t-on continuer longtemps à soutenir un gouvernement qui est contre la classe ouvrière et les pauvres qui sont la base de son électorat ? »

Dominique FERRÉ ■

(1) Gouvernement formé de l'ANC, du Parti communiste et de la centrale syndicale COSATU, au pouvoir depuis les accords de Kempton Park de 1994.

CENTRAFRIQUE

"A Bangui, linéuls et lynchage dans le quartier musulman du PK-5"

(Reportage de l'AFP, 12 décembre 2013)

Devant la mosquée Ali Baboro, deux linéuls blancs côte à côte sur la chaussée, l'un plus petit. Ce sont les corps mutilés d'une musulmane de 25 ans et de son enfant de 7 ans. La tension était extrême jeudi au PK-5, le quartier commerçant musulman du centre de Bangui. A côté de la mosquée, deux autres linéuls tachés de sang, les cadavres d'une femme et d'un homme. Plus loin, sous l'auvent de l'édifice religieux, où se sont attroupés quelque 200 fidèles, deux autres corps ne pas encore enveloppés. Les visages des deux hommes sont tuméfiés, les corps lacérés. Dans un réduit, encore un autre corps.

Tous ont été tués par des chrétiens dans les quartiers voisins de Gobongo et Combattant, proches de l'aéroport (où sont stationnées les forces spéciales françaises — NDR), secoués ces derniers jours par une vague meurtrière de pillages et d'affrontements inter-religieux.

Devant la mosquée, une patrouille militaire française de l'opération Sangaris passe dans l'avenue. La foule de plusieurs centaines de personnes les invective :

"Français complices!", "Venez voir (les corps)". "Traîtres! Vous aidez les chrétiens à nous tuer!"

Certains brandissent le poing. Les véhicules manquent d'être encerclés par les protestataires, mais réussissent à se dégager avant que la situation ne dégénère. Pour beaucoup de Banguisois, l'arrivée des militaires français est l'occasion rêvée de se venger de ces Séléka honnis (milices musulmanes dont les exactions vis-à-vis de la population chrétienne ont été le prétexte à l'intervention française — NDR), mais également des simples civils musulmans qui, pour leur plus grand malheur, leur sont désormais associés. A l'intérieur de la mosquée Ali Baboro, l'imam Al Wassila Tidjani appelle au calme devant les corps. "Soyez patients. L'islam n'est pas fait pour la mort, pour tuer. Il ne faut pas répondre au crime par le crime, c'est mal, ce n'est pas l'islam", répète-



Aggravation de la violence en Centrafrique : corps d'un musulman tué dans le quartier Combattant à Bangui le 14 décembre 2013.

til à la foule en colère. Son discours est bien accueilli par les anciens, mais de nombreux jeunes s'énervent. Foulard sur la tête, une vieille dame éplorée arrive et raconte les circonstances de la mort de sa fille et de sa petite-fille, dont les deux corps gisent dans la rue. "Elles étaient dans la concession. Quelqu'un a jeté une grenade. Elle n'a pas explosé. Ma fille et sa petite sont sorties en courant de la maison et ont été tuées à coups de machette", crie-t-elle en larmes. "On va sortir faire le jihad. Je vais-

demande le jihad à l'imam. C'était des innocents", proteste-t-elle. Quelqu'un crie : "On va laver le sang avec le sang !" Un autre renchérit : "Pour chaque victime innocente, on va en tuer dix". Un attardé mental se promène. Il est chrétien. Deux hommes lui donnent des coups de pied et le poussent. On est proche du lynchage, mais d'autres musulmans s'interposent pour l'éloigner, lui sauvant la vie.

PALESTINE

"Dialogue" est sorti

Le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, interviewé par la deuxième chaîne israélienne le 7 novembre, répondait à la question d'un journaliste palestinien lui demandant ce qu'il pensait du soutien croissant parmi les Palestiniens à une « solution à un seul Etat », de la manière suivante : « (...) Il n'y a pas de solution à un seul Etat. Il n'y a rien qui ressemble à une solution à un Etat. Vous ne pouvez avoir la paix d'aucun côté avec le concept de la solution à un Etat. Cela n'arrivera pas. Vous ne pouvez pas englober d'autres gens dans un Etat contre leur volonté. (...) Ainsi vous aurez un Etat de perpétuel conflit si quelqu'un tente de réaliser cela. » Pourtant, force est de constater qu'un seul Etat existe, et depuis soixante ans, entre la Méditerranée et le fleuve Jourdain. Force est de constater que la partition de la Palestine sous l'égide de l'ONU en 1947, qui a conduit à l'expulsion des deux tiers de la population palestinienne des villes et des villages où elle résidait, alimente depuis plus de soixante ans un conflit « perpétuel ». La revue *Dialogue*, dont le sous-titre précise la ligne éditoriale : « Revue de discussion entre militants arabes et juifs de Palestine, pour le droit au retour, pour un seul Etat », donne, depuis plus de dix ans des éléments, faits, arguments pour comprendre et répondre à ce type d'allégation. Ce numéro de *Dialogue* revient dans ses divers articles sur la nature de l'Autorité palestinienne, qui, vingt ans après la signature des accords d'Oslo, se manifeste pour ce qu'elle a toujours été, un cadre de contrôle et de répression pour le compte des forces d'occupation israéliennes. Discussion sur le sionisme et son contenu, informations sur la situation que connaissent les Palestiniens qui vivent à l'intérieur de l'Etat d'Israël..., autant d'éléments qui permettent au lecteur de mieux comprendre les enjeux de la situation et l'insistance d'un John Kerry à condamner, comme tant d'autres l'ont fait, ce qui apparaît comme la seule solution démocratique à même de garantir l'égalité des droits de toutes les composantes qui vivent dans la région.

Dialogue, n° 34. Prix au numéro : 4 euros. Abonnement : 17 euros pour 4 numéros (chèque à l'ordre de « Les amis de Dialogue », 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Site : www.dialogue-review.com



U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

UNION EUROPÉENNE (1)

La crise n'est pas finie, pas question d'arrêter les "réformes" (FMI)

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a averti tous les gouvernements de l'Union européenne que la crise économique n'était pas terminée. Elle a pressé les gouvernements européens de continuer à mettre en place les « réformes » nécessaires.

« Il y a des signes évidents que tout ne va pas bien » au sein de l'Union européenne, même si des efforts ont été faits, a-t-elle déclaré devant le Comité économique et social européen (CESE) du Parlement européen. « Il n'y a pas lieu de crier victoire. Il faut faire plus », a martelé la patronne du FMI.

« Je sais qu'il y a beaucoup de choses compliquées à prendre en compte pour l'instant », a-t-elle reconnu, en référence à l'opiniâtre résistance des peuples dans toute l'Union européenne. Mais « il ne peut y avoir de relâchement (...), nous ne devons pas ralentir le rythme des réformes », a aussitôt ajouté Christine Lagarde.

CHIFFRE

27,4

C'est, en pourcentage, le taux de chômage en Grèce, selon les statistiques de l'Elstat, publiées le 12 décembre. Le chômage frappe surtout les jeunes de moins de 24 ans, dont 51,9 % sont sans emploi.

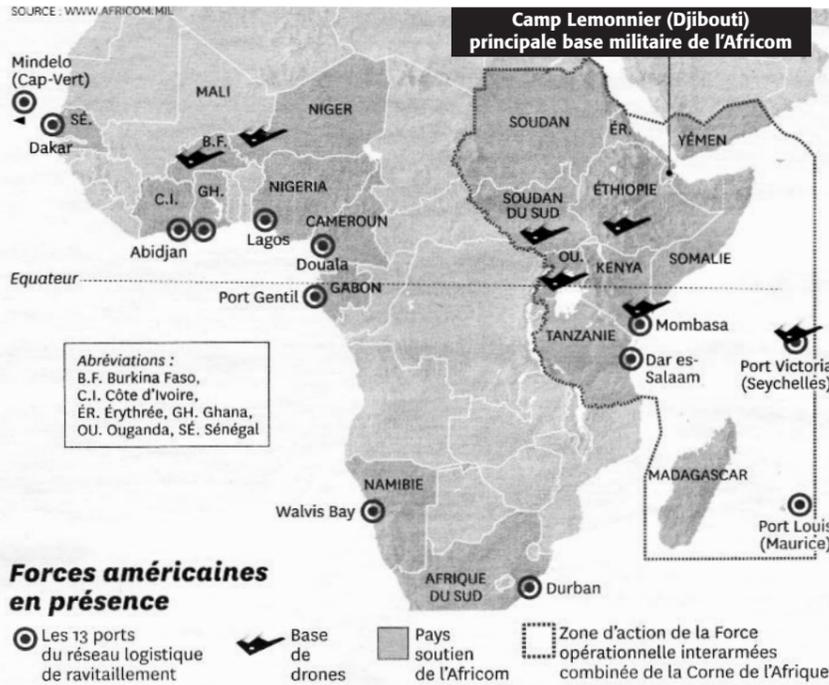
GRÈCE

La troïka a débarqué à nouveau le 11 décembre

Les chefs de mission de l'Union européenne, de la Banque centrale européenne (BCE) et du Fonds monétaire international (FMI), Matthias Morse, Klaus Mazuch et Poul Thomsen, se sont installés au ministère des Finances. La troïka s'est entretenue en fin d'après-midi avec le ministre du Développement et a rencontré d'autres ministres chargés d'appliquer les réformes réclamées par les bailleurs de fonds de la Grèce.

L'arrivée de la troïka a coïncidé avec une grève de 24 heures des médecins hospitaliers, qui ont manifesté devant le ministère de la Santé contre la fusion des hôpitaux. De leur côté, les médecins des centres de santé de la Sécurité sociale (EOPYY) ont annoncé la poursuite jusqu'au 19 décembre de leur grève, entamée fin novembre, contre la restructuration de ces établissements. Les principales exigences de la troïka portent sur le montant du déficit budgétaire de la Grèce pour 2014 et les mesures à prendre pour y faire face, la levée du moratoire sur les saisies immobilières, un changement dans les règles de licenciement collectif, la poursuite du plan de restructuration de la fonction publique, la liquidation de l'industrie de défense EAS...

Afrique : l'armée des Etats-Unis s'étend dans l'ombre ("This is Africa")



Tandis qu'en vertu du « partage des tâches » l'armée française se voit attribuée, après le Mali et la Libye, l'intervention dans le borbier centrafricain, « un commandement militaire américain Africom étend discrètement son réseau sur tout le continent » rapporte *This is Africa* publication du *Financial Times Ltd.*

« Créé sous le gouvernement Bush, l'Africom est entré en fonction quelques semaines avant la fin de son mandat. Mais c'est après l'arrivée au pouvoir de Barack Obama qu'il est vraiment passé à l'action en établissant des bases discrètes mais puissantes » partout en Afrique. « Une redoutable machine de guerre avance à pas feutrés sur le continent. »

SYRIE

L'Armée syrienne libre en voie de disparition

Le Front islamique, constitué par une série d'organisations en rupture avec l'Armée syrienne libre (ASL), vient de prendre par la force le contrôle du passage de Bab al-Hawa, sur la frontière turco-syrienne. Le QG de l'ASL ainsi que tous les dépôts d'armes alimentés par les grandes puissances ont été saisis par le Front islamique. Le résultat, c'est que des milliers d'armes livrées par les grandes puissances au nom de la défense de la démocratie sont maintenant aux mains du Front islamique.

Autre conséquence de la perte de cette porte d'entrée en Syrie, le chef d'état-major de l'ASL, Sélim Idriss, est bloqué en Turquie.

« Dans cette région, l'ASL ne faisait déjà plus que de la figuration (...). Le Front islamique vient de lui donner un coup de grâce et il l'a fait peu avant la conférence internationale, dite Genève 2, qui doit se tenir à la mi-janvier » (*Libération*, 13 décembre 2013).

Outre le Front islamique, il existe deux autres organisations encore plus « extrémistes », le Front al-Nosra et Etat islamique en Irak et en Iran, qui se réclament toutes deux d'al-Qaïda.

Washington et Londres ont annoncé la suspension, pour l'instant, des livraisons d'armes. Que va faire le gouvernement français, qui livrait des armes et de l'argent, avec le soutien de la gauche et de l'extrême gauche françaises ?

YÉMEN

Dix-sept morts, dont une majorité de civils, dans une attaque de drone

Une attaque menée contre un cortège se rendant à un mariage a fait dix-sept morts, dont une majorité de civils, selon un bilan établi par des sources médicales. « Certaines » des personnes tuées dans l'attaque près de la ville de Radaa, dans la province d'Al-Bayda (centre), étaient « présumées » appartenir à al-Qaïda. C'étaient en réalité des civils sans lien avec le réseau islamiste.

Des témoins rapportent qu'une roquette a touché un véhicule transportant au moins dix passagers. Une deuxième roquette a atterri près du convoi, ajoutent-ils, précisant que l'attaque avait été menée par un drone.

Les Etats-Unis sont les seuls à disposer de drones au Yémen.

MEXIQUE

Voie ouverte à la privatisation du pétrole

Le Sénat mexicain a approuvé en première lecture le projet général de réforme énergétique qui mettra fin à soixante-quinze ans de monopole de l'Etat mexicain sur le pétrole et l'électricité.

Adopté par 95 voix pour et 28 contre, ce projet de réforme prévoit la possibilité pour Pemex, l'entreprise pétrolière de l'Etat mexicain, de passer des contrats avec des investisseurs privés, nationaux ou étrangers, ou de leur accorder des licences d'exploitation ou d'extraction, une mesure qui ouvre en réalité la voie à la privatisation. Un coup qui porte au cœur de l'identité nationale mexicaine : la nationalisation, en 1938, du pétrole, alors aux mains de compagnies étrangères, par le président Lazaro Cardenas.

CANADA

La poste met fin à la distribution porte à porte du courrier

La poste canadienne a annoncé, le 12 décembre, la fin de la distribution porte à porte du courrier et le doublement du prix des timbres, espérant retrouver l'équilibre financier en 2019. Les Canadiens recevront désormais leur courrier dans des boîtes aux lettres collectives, a indiqué la société parapublique. Objectif : 6 000 à 8 000 réductions nettes de postes d'ici à 2015.

ESPAGNE

Des familles expulsées après le délai de la "justice" européenne

La police a délogé plusieurs familles qui occupaient depuis des mois un immeuble du nord-est de l'Espagne, symbole de la lutte contre les expulsions de familles endettées.

« C'est une honte », s'insurge Doris Perez, expulsée de l'immeuble, à Salt (nord-est).

Affirmant ne pas avoir d'autre solution de logement, cette Chilienne de 51 ans, souffrant d'une incapacité visuelle de 84 % qui l'empêche de travailler, vivait ici depuis le mois de mars avec sa plus jeune fille de 18 ans et deux de ses petits-enfants de 11 et 8 ans. L'expulsion avait été demandée par la Sareb, la « bad bank » espagnole créée dans le cadre du sauvetage de 41,3 milliards d'euros du secteur bancaire espagnol pour absorber les biens immobiliers les plus toxiques qui plombaient le bilan des banques.

Près de 40 000 logements ont été saisis en Espagne en 2012, à la suite d'impayés, selon la Banque d'Espagne, et plus de 200 000 propriétaires ou locataires ont été expulsés.

UNION EUROPÉENNE (2)

Le revenu agricole chute en 2013

Le revenu agricole a baissé dans l'Union européenne de 1,3 % en 2013, tiré vers le bas par la France, qui enregistre, à -16,4 %, une des plus fortes chutes sur les treize pays en recul, a indiqué la Commission européenne le 13 décembre. Seule l'Estonie fait pire, avec une chute de 17,2 % du revenu agricole par actif, selon les premières estimations de l'office européen des statistiques Eurostat.

BELGIQUE

Les pompiers prennent d'assaut le cabinet du Premier ministre

Un millier de pompiers en colère ont manifesté, le 13 décembre à Bruxelles, jusque sous les fenêtres du cabinet du Premier ministre, en forçant de manière spectaculaire un barrage de la police. Les pompiers ont chassé à coup de lances à eau les policiers qui protégeaient le périmètre où le Conseil des ministres devait examiner, au même moment, une réforme de leur statut. Malgré la réplique à coups de matraques et de gaz lacrymogène des forces de l'ordre, les pompiers ont réussi à arracher les chevaux de frise placés par la police, à franchir au pas de charge le barrage jusqu'aux fenêtres du cabinet du Premier ministre, Elio Di Rupo. Les pompiers rejettent la réforme en discussion qui ne revalorise pas suffisamment leur statut, alors qu'ils dénoncent un manque persistant de personnels.

Actualité

Un entretien avec Françoise Morvan (1)

Propos recueillis par Pierre Priet

Nous avons récemment rappelé à nos lecteurs (2) ce qu'avait été, au XVII^e siècle, le mouvement par la suite dit des « Bonnets rouges ».

N'est-il pas frauduleux d'assimiler le mouvement actuel à celui qui avait opposé oppresseurs et opprimés, il y a quatre siècles ?

Dans la mesure où, à mon avis, il ne s'agit pas d'abord d'un mouvement mais d'une opération organisée par le patronat ultralibéral breton, il me semble qu'il n'y a pas lieu de juger la chose en termes de moralité ou de légitimité historique mais de stratégie de communication ; le bonnet rouge a été exploité de manière particulièrement efficace en raison de son double sens potentiel : pour les uns (les patrons membres du lobby à l'origine de l'opération), symbole identitaire, appel à la révolte contre « Paris » ; pour les autres (les travailleurs licenciés, les paysans réduits à la misère, les chômeurs, les jeunes en recherche d'emplois, précaires, et, hélas, les syndicalistes et les partis dits de gauche qui se sont laissés abuser), symbole révolutionnaire, appel à la révolte contre l'injustice.

D'un côté, appel (ou supposé appel) à la révolte bretonne contre le roi, le papier timbré, l'impôt, autrement dit la centralisation, la réglementation, le Code du travail, l'égalité républicaine...

De l'autre, appel (ou supposé appel) à la révolte au nom de l'égalité républicaine. Malheureusement, les seconds n'ont pas vu qu'on les fournissait en bonnets pour les enrôler dans une croisade identitaire dont les enjeux leur échappaient.

Comment expliquez-vous ce contresens ou ce tour de passe-passe ?

Les médias régionaux étant totalement inféodés au lobby patronal qui avait organisé cette « révolte spontanée » et les médias nationaux étant soumis au règne de l'éphémère, du sensationnel et donc de l'absence de travail de terrain, l'impossible est devenu (l'image aidant) la vérité unanimement admise — sauf à protester et tenter d'informer — à savoir que les Bretons, depuis le XVIII^e siècle, réclament le retour à l'autonomie...

Dans un premier temps, on a vu à Quimper des Bretons coiffés de bonnets rouges défilant au milieu de forêts de drapeaux noirs et blancs ; dans un deuxième temps, on a vu à Carhaix des Bretons coiffés de bonnets rouges brandissant des drapeaux noirs et blancs qui leur étaient

fournis, comme les bonnets rouges, et le druide Servat leur a fourni un hymne national, *La Blanche Hermine*. Bref, l'écotaxe a servi de révélateur : il s'agit de faire accroire que les Bretons ne sont pas français, ils sont en plein accord avec l'Europe et réclament désormais le statut qu'ont les ethnorégions autonomes, Ecosse, Catalogne et autres... Jusqu'à présent, ils n'avaient pas du tout réclamé ça. Ils avaient même réclamé le contraire. Mais l'image fait foi, le bonnet rouge le prouve et ce que montrent désormais les

télévisions du monde entier, c'est le Breton défilant le bonnet sur la tête et le drapeau nationaliste en main. Opération réussie au-delà de toute espérance : retournement d'une lutte en son contraire à moindre coût, juste un bonnet d'acrylique (avec drapeaux à suivre) !

Vous dites que cette pseudo « révolte spontanée » a, en fait, été organisée par le « patronat ultralibéral breton », voire par un « lobby patronal breton ». Mais que désignez-vous précisément par là ?

Lorsque les patrons des entreprises membres de « Produit en Bretagne » ont appelé à « sonner le tocsin » contre l'écotaxe (ça, c'était le 16 octobre), j'ai commencé à me poser des questions. J'avoue que jusqu'alors, l'écotaxe m'avait semblé un vestige du Grenelle de l'environnement, piètre héritage d'une ruineuse opération sarkozyste, mais votée, acceptée par tous, et, finalement, mieux valait ça que rien, même si les portails écotaxe me semblaient en soi une monstruosité supplémentaire... Mais, bon, j'avais l'esprit ailleurs, je n'avais aucune idée des partenariats public-privé (PPP), autre monstruosité... Les patrons de « Produit en Bretagne » ont donc au jour dit déclenché l'alarme incendie dans leurs entreprises et leurs supermarchés : « *Nous faisons retentir nos alarmes, parce qu'il y a le feu en Bretagne !* » Il y a le feu pourquoi ? Parce que l'écotaxe doit être perçue en Bretagne, région spectaculairement excentrée, par rapport à Bayonne ou Perpignan ? J'ai alors découvert que la lutte contre l'écotaxe était annoncée comme l'opération numéro 1 de « l'appel breton du 18 juin » lancé par Alain Glon (président de l'Institut de Locarn) et Jacques Bernard (président de « Produit en Bretagne »), qui avaient ce jour-là fondé le Comité de convergence des intérêts bretons (CCIB) dans la droite ligne du CÉLIB (notre éclairage). Tout ça ne dit rien à personne, mais pour moi, la messe était dite : soit le gouvernement allait opposer la loi au lobby, soit il allait céder. Il a cédé.

Le fondateur de l'Institut de Locarn déclarait en 1993 : « La France n'a plus d'avenir ; l'Etat-nation doit disparaître ! » (d'après ce que vous écriviez dans votre récente tribune

“Soit le gouvernement allait opposer la loi au lobby, soit il allait céder. Il a cédé”



Photo DR

du Monde). Le projet de Locarn serait-il de substituer aux Etats des communautés ethniques afin de faire éclater les cadres nationaux encore faired d'une certaine égalité ?

C'est ce que j'expliquais, voilà plus de dix ans, dans mon essai *Le Monde comme si* : on ne peut pas dire que ce soit un projet obscur, même s'il est dissimulé. Il avance avec l'appui du Conseil de l'Europe, comme le montre aussi la charte

des langues régionales concoctée par la Fédération peuples et ethnies solidaires (FUEV), présidée par ce même Joseph Martray qui agissait tout à la fois par le CÉLIB (lobby breton) et par la FUEV (lobby européen) de manière à en finir avec la France républicaine aux lois sociales trop contraignantes.

L'idéologie de l'Institut de Locarn a été exposée par son fondateur, et il n'y a là rien que de clair, de logique et de cohérent : un projet ultralibéral d'extrême droite correspondant tout à fait à l'idéologie de l'Opus Dei (mise en place des élites, guerre économique, dévouement au combat pour une Europe chrétienne).

Quelle est l'attitude politique des dirigeants du Parti socialiste par rapport à ce projet autonomiste ?

Le président du conseil régional socialiste, Jean-Yves Le Drian (3), est allé, en 2006, à l'Institut de Locarn présenter son projet pour la région : que dire de plus ? Les faits parlent d'eux-mêmes. Il a fait entrer les autonomistes de l'UDB (*Union démocratique bretonne* — NDLR) au conseil régional et l'ethnisation de la Bretagne, avec culte du drapeau, du « Bro Goz » (hymne natio-

Quimper, le 2 novembre 2013, une forêt de drapeaux bretons “Il s'agit de faire accroire que les Bretons ne sont pas français et réclament le statut d'ethnorégions autonomes.”

nal breton concocté par un druide raciste) et autres horreurs identitaires, va croissant chaque jour.

La collusion est totale et, ce qui est plus grave, même s'il existe des dissidents, aucun n'ose la dénoncer. Là est pour moi le problème essentiel. Les bonnets rouges se voient. Ils se voient même tellement qu'ils servent surtout à ne pas voir ce qui se cache dans cette opération, à savoir l'instrumentalisation de la colère par ceux qui en sont les premiers responsables en vue de faire advenir un projet que, dans leur immense majorité, désavoueraient les Bretons s'ils étaient réellement consultés.

Éclairage

Le CÉLIB, l'Institut de Locarn, “Produit en Bretagne”

Le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CÉLIB) est un lobby fondé en 1950 par un autonomiste, Joseph Martray, issu de la période de la collaboration mais qui a su, comme tant d'autres, se faire passer pour résistant.

Dans les années 1960, il a organisé, entre autres, la « prise de la sous-préfecture de Morlaix », opération contre l'Etat républicain menée par des agriculteurs qui allaient être à l'origine de la grande dérive productiviste à quoi nous devons l'actuelle dégradation des sols, des eaux et de la vie des hommes...

La bataille des « Bonnets rouges » n'en est que la suite, de même que l'Institut de Locarn (groupe de pression fondé en 1991) n'est que le prolongement du CÉLIB dont il se réclame, mais sur des bases beaucoup plus dures : il faut faire éclater l'Etat républicain, non plus se contenter de lui porter des coups, et s'en émanciper dans les limites possibles ; la France est finie, l'Allemagne offre le modèle à suivre, autonomie, droit à l'expérimentation, déréglementation, subsidiarité contre solidarité...

Bien que « Produit en Bretagne » se présente comme une structure associative autonome, cette association est une création de l'Institut de Locarn et s'inscrit dans son projet politique. On a pu le voir lors de l'affaire de l'écotaxe.

(1) Françoise Morvan est l'auteur de l'essai *Le Monde comme si, nationalisme et dérive identitaire en Bretagne*, paru en collection Babel, éditions Actes Sud. Elle a aussi publié *Miliciens contre maquisards : enquête sur un épisode de la Résistance en Centre-Bretagne* (récemment reparu en collection de poche aux éditions Ouest-France), un essai montrant comment les nationalistes collaborateurs des nazis ont pu reprendre le « combat breton » après-guerre et faire triompher leur idéologie. On peut consulter son site <http://francoisemorvan.com>. Voir aussi le site du Groupe information Bretagne (GRIB) : <http://le-grib.com>.

(2) Lucien Gauthier, « La véritable histoire des “bonnets rouges” », *Informations ouvrières*, n° 276 (7 au 13 novembre 2013).

(3) Jean-Yves Le Drian est actuellement ministre de la Défense du gouvernement Hollande-Ayrault. Il vient d'inviter au ministère Christian Troadec, responsable du mouvement des « Bonnets rouges », pour se mettre d'accord avec lui sur un projet que l'on peut qualifier d'autonomiste.